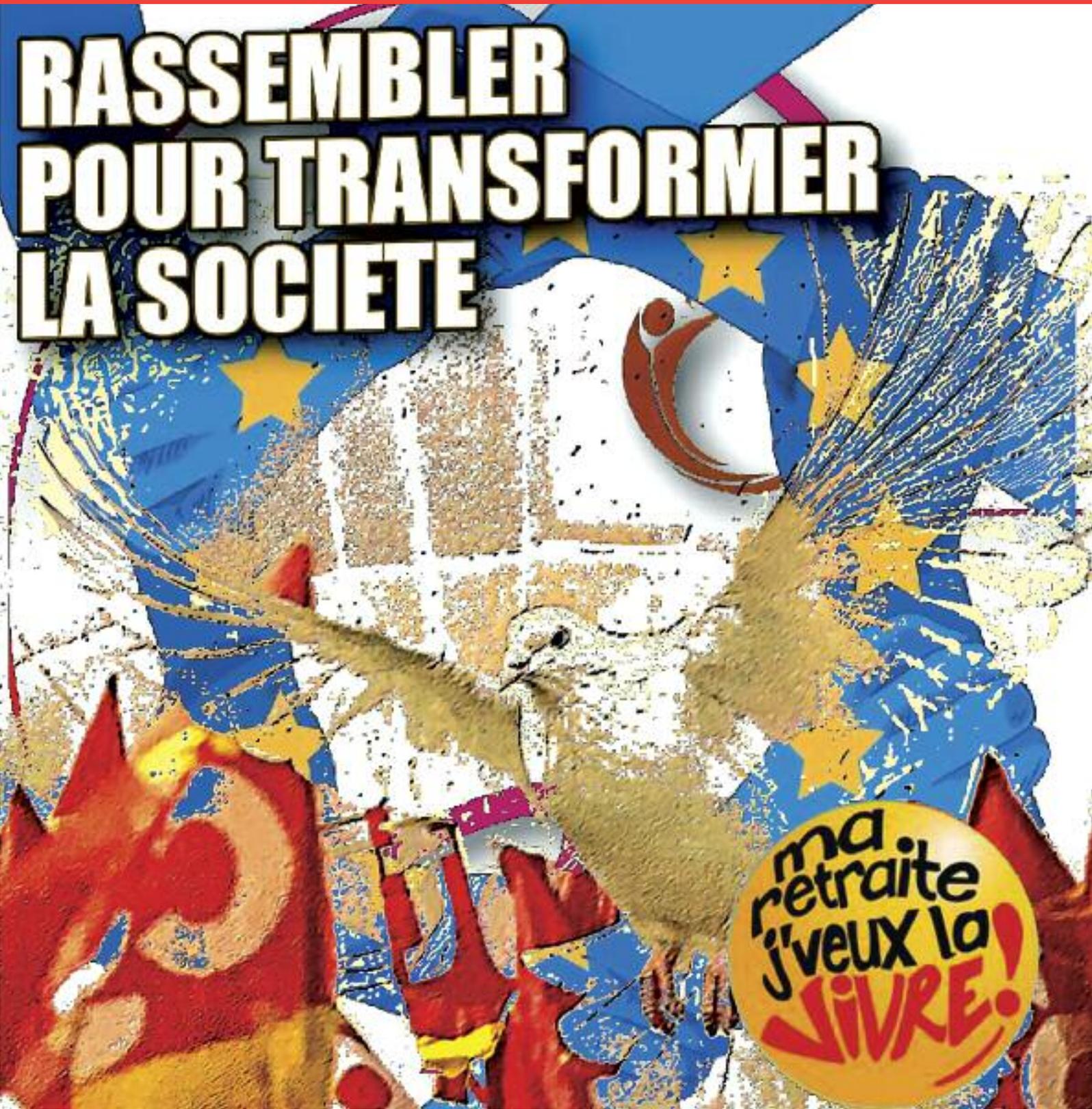


ENSEMBLE

N° 110 / MARS 2024

RASSEMBLER POUR TRANSFORMER LA SOCIÉTÉ



COUPE DE 10 MILLIARDS L'AUSTÉRITÉ EN MARCHÉ

▶ **En décrétant 10 milliards d'euros d'économies brutales contre le budget de l'État dès le 21 février, le gouvernement frappe la transition écologique et retarde les investissements indispensables pour l'avenir.**

Comme Macron refuse d'utiliser le levier fiscal sur les profits, les surprofits et l'évasion fiscale, il coupe dans les dépenses sociales et publiques, et les ampute de 10 milliards d'euros.

5 milliards d'économies sur le budget de fonctionnement des ministères :

- 8 000 postes supprimés dans l'enseignement scolaire,
- 7 500 dans la recherche,
- 300 dans la justice
- et... 0 dans la police.

5 autres milliards d'économies réduiront les enveloppes de plusieurs politiques publiques.

L'ÉCOLOGIE, PRINCIPALE SACRIFIÉE

Le principal dispositif d'aide à la rénovation énergétique, « MaPrimeRénov' », ne progressera que de 600 millions. L'immense chantier de la rénovation des passoires thermiques est pourtant un enjeu écologique et social majeur.

L'écologie est la grande perdante de ces annonces et devra compter sur 2,1 milliards d'euros en moins.

L'EMPLOI RABOTÉ

Le gouvernement réduit la prise en charge des contrats d'apprentissage (- 200 M€), sabre dans les crédits du plan d'investissement dans les compétences (- 150 M€) et crée un resté à charge forfaitaire de 10 % sur les formations du compte personnel de formation (CPF).

Le décret Le Maire réduit l'enveloppe de 850 M€ pour la mission « accompagne-

ment des mutations économiques et développement de l'emploi ». Davantage que la somme des mesures déjà connues.

FEU SUR LES MÉNAGES

Les ménages subiront ces réductions, directement par le repli de la voilure de différentes politiques publiques dont ils auraient pu bénéficier, ou indirectement par les conséquences qu'un tel frein budgétaire aura sur l'économie.

CASCADE DE CONSÉQUENCES

Les collectivités locales seront touchées de plein fouet par la réduction (400 M€) des dotations du fonds vert, qui finance la transition écologique des territoires, par exemple la rénovation des écoles.

DÉCRETS APRÈS 49-3, LE PUTSCH AUSTÉRITAIRE EN MARCHÉ

La coupe de 10 milliards intervient après l'adoption du budget, ce qui permet au gouvernement de procéder par voie réglementaire et d'éviter, encore une fois, un débat parlementaire.

L'ARGENT PUBLIC PLUS QUE JAMAIS NÉCESSAIRE

Pour tenir ses objectifs, Le Maire a déjà prévenu que 12 milliards d'euros d'économies seront nécessaires en 2025. L'Union européenne veille.

En alliance avec Le Pen contre l'immigration bouc émissaire, Macron s'abrite derrière le mur du racisme pour frapper l'emploi, l'enseignement, les dépenses publiques, quand l'hôpital est à l'agonie et que l'accès au logement devient un luxe.

Résistons à cette austérité brutale qui s'annonce par la première coupe de ces 10 milliards !

SOMMAIRE

L'AUSTÉRITÉ EN MARCHÉ	2
ÉDITO	3
Daniel MULLER	
AG RETRAITÉS NANTES.....	4-5
Daniel LELLOUCHE	
AG RETRAITÉS RENNES.....	5
Jean JOUSSEAUME	
AG RETRAITÉS MULHOUSE.....	6-7
Daniel MULLER	
AG RETRAITÉS BORDEAUX.....	8-9
Serge AUDONNET	
CONSEIL NATIONAL	10-13
Serge AUDONNET	
BILLET D'HUMEUR	13
Jean-Luc VALEGEAS	
LES PROCHAINES SALOPERIES DU GOUVERNEMENT	14-15
EXTRÊME DROITE L'IMPOSTURE SOCIALE.....	16-17
IMMIGRATION PARLONS VRAI	18-19
Jean-Luc VALEGEAS	
IMMIGRATION ET DÉLINQUANCE	20-21
Jean-Luc VALEGEAS	
NEUF MILLIONS DE PERSONNES PAUVRES EN FRANCE	22
AGRICULTURE : LES PYROMANES POUR ÉTEINDRE LE FEU	23
QUAND LA RÉALITÉ DEVIENT VIRTUELLE	24
Lionel DUQUENNE	

Rédaction et administration : 263, rue de Paris, 93514 Montreuil Cedex - Directeur de la

Publication : Daniel Muller - Responsable rédaction et fabrication : Serge Audonnet -

Maquette : Muriel Audonnet - Comité de rédaction : Serge Audonnet, Michel Burguière, Lionel Duquenne, Jean-Pierre Ghiotto, Jean Jousseau, Daniel Muller, José Nuevo (correction) -

Couverture : Jean Jousseau - Impression Rivet Presse/Édition : 24, rue Claude-Henri-Gorceix - BP 157 - 87022 Limoges Cedex 9 - CPPAP n° : 1227 S 07110.

Travail exécuté par des ouvriers syndiqués à la Filpac-Cgt.





ÉDITO

DANIEL MULLER - SECRÉTAIRE DE L'UFR-FILPAC

ALLER VERS UNE RUPTURE COMME CELLE DU CNR

► **L'année 2023 aura été d'une brutalité politique et sociale de « haut niveau ». Réforme des retraites, violences de toutes sortes, haro sur nos conquies, la loi immigration avec ses mesures discriminantes, applaudies par le Rassemblement national.**

En ce début 2024 les logiques de guerre, le terrorisme, l'intolérance, l'incertitude du lendemain, les inégalités sociales, la misère des uns et l'opulence de quelques autres, génèrent des inquiétudes.

L'inscription de l'interruption volontaire de grossesse dans la Constitution, l'entrée au Panthéon de Missak et Mélinée Manouchian ainsi que le revers (provisoire) infligé au Ceta (traité de libre-échange entre l'UE et le Canada) par le Sénat concernant son article 1 portant sur l'accord économique et commercial global, contrastent avec la morosité ambiante. Il y a peu, la crise agricole a secoué le pays. Cela n'empêche pas le gouvernement de bafouer les droits de l'immense majorité des agriculteurs victimes de la course à la productivité, en continuant de soutenir les accords agricoles européens de libre-échange, néfastes pour nos agriculteurs et peu regardants sur l'environnement soit dit en passant.

Les prix de l'énergie et des besoins élémentaires qui flambent, le pouvoir d'achat en baisse, les services publics et l'Éducation nationale mis à mal, notre système de santé qui continue à se dégrader, la fermeture de lits d'hôpitaux, les déserts médicaux de plus en plus nombreux, les dépassements d'honoraires de bon nombre de praticiens, l'accès aux soins de plus en plus compliqué pour bon nombre de Français victimes de la précarité.

Alors que profits et dividendes se comptent par milliards, le gouvernement annonce des mesures d'austérité, entre autres pour nous les retraités, tout en stigmatisant les pauvres, les chômeurs, les immigrés. Mais hors de question de taxer les profits et dividendes.

Il serait bon de rappeler au Président Macron la promesse suite à la réforme des retraites sur la revalorisation des pensions des plus modestes pour qu'elles atteignent 85 % du Smic...

Par contre, le Président Macron, sans consultation aucune de l'Assemblée na-

ALORS QUE PROFITS ET DIVIDENDES SE COMPTENT PAR MILLIARDS, LE GOUVERNEMENT ANNONCE DES MESURES D'AUSTÉRITÉ, ENTRE AUTRES POUR NOUS LES RETRAITÉS

tionale ni des élus de la nation, envisage d'envoyer des troupes en Ukraine et menace de marcher sur Moscou. Et dire que Jupiter avait accueilli le maître du Kremlin à Versailles et au fort de Brégançon, alors que la Crimée était déjà envahie.

Autre question : pourquoi ces dirigeants européens qui soutiennent l'Ukraine ferment-ils les yeux sur le génocide en Palestine ?

Plutôt que de réfléchir à un cessez-le feu, nos dirigeants font tourner les usines d'armement à plein régime et livrent des armes à tous les belligérants. La politique de protection de l'environnement ? Pour les plus gros émetteurs de CO² à travers le monde c'est : laissez-nous faire et faites ce que l'on vous dit. Le 15 mars 2024 était le jour du 80^e anniversaire du programme du Conseil national de la Résistance. Baptisé « Les

jours heureux » il proclamait l'instauration d'une véritable démocratie économique et sociale, la création de la Sécu, des nationalisations, l'économie au service de l'humanité

Depuis, il est vrai, le monde a changé. Mais en relisant ce programme, force est de reconnaître que l'on y trouve des solutions à bien des problèmes d'aujourd'hui. Comme l'a dit la secrétaire de la CGT, Sophie Binet : « Nous avons besoin d'une rupture comme celle du CNR ».

Nous voici à quelques mois des élections européennes. La bataille des idées fait rage. Acceptons le débat en mettant en avant nos revendications, nos propositions et arguments pour un monde plus juste et meilleur dans lequel l'homme est au centre des besoins.

Bon nombre de partis, à la veille de ces élections, vous proposent un monde meilleur. Mais pourquoi maintenant et pas avant ?

Les retraités représentent près de 17,3 millions d'électeurs. Le rapport des organisations syndicales au politique est à reconstruire.

Nous avons notre mot à dire non pas en tant que parti mais en tant que citoyens et syndiqués conscients des enjeux, de choisir le parti politique qui est le plus proche de nos besoins, de notre projet de modèle social.

Avant de glisser le bulletin de vote dans l'urne ne tombons pas dans le piège démagogique que nous tendent les adeptes du populisme qui sont incapables de réaliser leurs promesses, mais réfléchissons et cherchons les causes de la situation inquiétante que nous vivons actuellement et surtout comment en sortir pour un avenir plein de jours heureux.

LA VIE DES SECTIONS

L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DES RETRAITÉS CGT DE NANTES

C'est le 7 février que la section des retraités du Livre CGT de Nantes a tenu son assemblée générale de rentrée pour l'année 2024 avec la présence d'une trentaine de camarades.

La réunion a débuté par l'intervention du secrétaire général du syndicat du Livre de Nantes, Jean-Pierre VIAUD.

BEAUCOUP D'ÉVÉNEMENTS EN 2023

Nous sommes réunis pour une nouvelle assemblée générale de la section des retraités du syndicat du Livre de Nantes. Et c'est avec plaisir que nous nous retrouvons toujours aussi nombreux pour ce moment syndical et festif. Merci à tous ceux qui participent à son organisation.

Depuis un an, beaucoup d'événements ont marqué la CGT :

-Nous avons vécu une bataille d'une ampleur inédite depuis 1968 pour la retraite à 60 ans et contre sa réforme libérale à 64 ans. La mobilisation a rassemblé largement le monde du travail et les organisations syndicales, même si le gouvernement a méprisé notre mouvement ainsi que la démocratie parlementaire censée faire la loi en France. 49-3 oblige !

-La CGT a tenu son 53^e congrès à Dijon et en sort renforcée d'une nouvelle secrétaire générale - Sophie Binet - qui nous a honoré de sa présence à la fête des retraités CGT du 44.

-L'UCR a également tenu congrès à Saint-Malo en décembre et a élu une nouvelle équipe pour porter la feuille de route de notre syndicalisme retraité.

Nos revendications pour les retraités portent principalement sur le droit à une retraite décente, le droit à la santé et à l'autonomie ainsi que le droit aux services publics.

À ce titre, la commission santé de l'USR CGT 44 organise, la semaine prochaine, l'après-midi du 15 février à Basse-Goulaine, un grand débat sur le financement de la protection sociale et le maintien de l'autonomie, auquel vous êtes tous invités. Le débat sera animé par Pierre Caillaud, petit-fils d'Ambroise Croizat, Daniel Blache, membre sortant de l'UCR et Alexis Jeamet conseiller confédéral CGT et expert



pour le groupe CGT au Cese. En attendant, profitons de la journée pour échanger, débattre, se restaurer et trinquer à la fraternité qui nous réunit.

Vive la section des retraités CGT du Livre de Nantes et vive la CGT !

Puis, le secrétaire de la section, Daniel Lelouche, pris la parole pour rappeler l'essence des luttes menées et à mener par les retraité(e)s.

PENSIONS : LE COMPTE N'Y EST PAS

Chers camarades même s'il est un peu tard, je vous souhaite, de ma part et de celle de la section, tous nos vœux de santé, de joie et bonheur pour vous et vos familles.

Un accord a été trouvé par l'ensemble des organisations syndicales lors des négociations d'octobre pour la retraite complémentaire, ce qui a compliqué l'action du gouvernement dans sa volonté de ponctionner les caisses de l'Agirc-Arrco. Leurs projets étaient en premier lieu de prendre dans nos caisses 2 milliards en 2026 (voire 3 milliards en 2030), ce qui aurait entraîné des baisses de nos pensions complémentaires, et aurait amené les retraité(e)s à payer la dette publique de l'État, devenant ainsi des variables d'ajustement des finances publiques.

Malgré l'augmentation de 5,3 % de notre retraite de base le 9 février, les 4,9 % de l'Agirc-Arrco de novembre dernier et les précédentes, nous sommes loin du compte. Entre 2017 et 2024 nous avons perdu 9,6 % de nos pensions. D'année en année nos discours se ressem-

blent, il faut toujours se battre, retraités comme actifs, face à l'inflation, toujours présente et à l'augmentation de l'électricité (15 % en février et 10 % en août). Bientôt les assurances augmenteront sérieusement à cause des catastrophes naturelles (bonne excuse !); la situation des Ehpad ne s'est toujours pas améliorée et notre système de santé est toujours en danger.

C'est pas la crise pour tout le monde. Entre avril et juin 2023, le CAC 40 a distribué 49,6 milliards d'euros de dividendes à ses actionnaires, pendant que les salaires et les retraites sont en berne. Bernard Arnault, dans son journal « Les Echos » affirme que la hausse des retraites avec les quatre dernières revalorisations est une aberration et met en péril les finances de nos entreprises. La CGT propose le droit à une protection sociale solidaire généralisée et de haut niveau tout au long de la vie.

La mobilisation est nécessaire pour éviter les mauvais coups qu'ils nous préparent. Les revendications de la CGT et de l'USR CGT sont à rappeler : 300 € de plus par mois pour rattraper le retard accumulé, 10 % d'augmentation de nos pensions, un service public à la hauteur et un service de santé pour répondre aux besoins de tous, surtout des personnes âgées. Le monde du travail a besoin d'une CGT toujours plus forte, cela dépend de chacun d'entre nous pour des jours plus heureux dans un monde de paix.

Je vais m'arrêter là, bonne journée, bon apéro, bon appétit, à tous dans la convivialité.



LES RETRAITÉS BRETONS TOUJOURS SUR LE PONT

Une dizaine de retraités se sont rassemblés le 22 mars 2024 pour l'assemblée générale annuelle de la section. L'objectif de cette réunion était d'échanger sur l'actualité, l'évolution des revendications liées à la retraite, ainsi que sur les actions des différentes structures.

Malgré quelques difficultés initiales pour se réunir, l'assemblée, précédée d'un conseil syndical, a débuté par une minute de silence en hommage aux camarades récemment disparus : Gérard Bouvier, Michel Bougier, Gérard Godet, Jacques Leblanc et Serge Monot.

Le secrétaire, Jean Jousseaume, a présenté un rapport sur divers sujets d'actualité.

Après un hiver pluvieux, le gouvernement nous noie dans plusieurs mesures qui sont imposées. Cela motive la mise en œuvre des actions prévues le 26 mars 2024, à l'appel de l'intersyndicale d'Ille-et-Vilaine et des « neuf ». Les revendications portent sur des sujets tels que le pouvoir d'achat, les pensions et salaires, la précarité et la santé.

En plus de cela, à l'inflation exponentielle, s'ajoute la grande préoccupation face à l'activité de l'extrême droite dans notre pays et en Europe.

À l'ordre du jour, un point a été abordé concernant le prochain congrès de l'Union syndicale des retraités d'Ille-et-Vilaine. Il se déroulera à Rennes les 18 et 19 avril 2024.

Cette structure départementale interprofessionnelle des retraités est affiliée à la CGT 35. Il a été décidé de présenter nos camarades Jean-Michel Quilfen pour siéger à la commission exécutive des retraités avec en charge la politique financière, ainsi que Jean Jousseaume. Philippe Legal (Ouest France) et Daniel Marin comme membres de la future commission financière de contrôle ont été désignés comme délégués pour assister au congrès et y présenter quelques amendements soumis à notre assemblée.

Il est rappelé que notre section communique en envoyant le journal « Ensemble » de l'UFR Filpac retraités, ainsi que bientôt l'« Impac », le journal de la Filpac CGT des actifs. Pour des raisons de temps, et afin d'éviter la redondance d'informations, nous avons décidé de cesser la publication du « Trait d'Union », le petit journal de quatre pages de notre section. Les informations seront principalement transmises par courriels et par une publication ponctuelle.

N'oublions pas non plus « Retraite active », une source d'informations de proximité, que chaque syndiqué du département reçoit, et qui couvre les journées d'action et l'actualité des sections syndicales de retraités, accompagnée de « Vie nouvelle ». L'ob-



jectif de ce magazine de l'Union confédérale des retraités est de répondre aux besoins spécifiques des seniors, qui disposent de plus de temps pour eux-mêmes, pour s'informer, se cultiver et participer à des activités de loisir. Il vise également à défendre et à étendre les droits des retraités.

UN EFFECTIF EN PLEIN ESSOR

Michel Cheruel, notre trésorier, a présenté l'état de notre section syndicale : nous comptons 65 membres, un bilan financier légèrement excédentaire après versements réguliers aux structures de la CGT. Il souligne que notre activité a été quasiment nulle pendant presque trois ans, ce qui a entraîné peu de dépenses.

Michel a exprimé son souhait de quitter ses fonctions. Nous tenons à le remercier ainsi que Colette, son épouse

et secrétaire discrète. Daniel Marin (Oberthur Editions) a été élu pour prendre en charge la politique financière.

À la proposition du conseil, l'assemblée a validé une légère augmentation de la cotisation.

De nombreux nouveaux membres rejoignent notre section, en provenance notamment de « Ouest-France », et la continuité de leur adhésion est en grande partie due à l'engagement de Jean-Michel Quilfen, notre principal recruteur. Jean Jousseaume a informé l'assemblée que Marc Jarnoux (Ouest France) devrait bientôt nous rejoindre dès son départ à la retraite. Une affaire à suivre...

Lors de l'élection du conseil syndical, ont été élus : Michel Cheruel, Jean Jousseaume, Daniel Marin, Jean-Michel Quilfen, Yvon Tortelier et Gérard Tudoret, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement. Pour la commission de contrôle financier, Maurice Culleron, Michel Le Gac (Oberthur) et Philippe Legal ont été désignés.

Parmi les questions diverses abordées, il a été mentionné l'ouverture imminente du Conservatoire de l'imprimerie Jan-Brito à Pipriac, auquel notre section participe. L'exposition du centenaire de notre section pourrait être mise en place dans ce cadre.

Après un début de débat toujours timide, différents intervenants sont revenus sur le coût de la vie inflationniste, malgré les propos qui se veulent rassurant du gouvernement, et sur la répression des militants Cgt. Du jamais vu ! Tous partageant l'ensemble du rapport énoncé.

Lorsque la question d'une prochaine sortie conviviale a été soulevée, l'idée a été accueillie favorablement, mais la participation et l'implication de chacun restent à confirmer. Affaire à suivre également sur ce point.

Un repas convivial, pris en charge par la section, a clôt cette matinée, sans oublier le traditionnel moment de convivialité suivi du traditionnel À la.

Jean JOUSSEAUME

LA VIE DES SECTIONS

LES RETRAITÉ(E)S CGT DE COM'68 RÉUNI(E)S EN AG LE 15 FÉVRIER



Chers camarades, avant tout je tiens à vous saluer et à vous remercier de participer à notre AG mais également à excuser Jean-Marie Rocklin, hospitalisé, Bernard Enggasser qui a des problèmes de santé, Vincent Cozzo et les retraités syndiqués COM'68 qui ont quitté la région.

Après le congrès de la Filpac-Cgt, celui de la CGT qui a élu Sophie Binet comme secrétaire générale, celui de notre UFR et le 12^e congrès de l'UCR, nous voici réunis en AG pour débattre et tracer des perspectives réalisables et se donner les moyens pour les concrétiser.

La situation internationale, les coups d'État à travers le monde, la guerre en Ukraine, le génocide en Palestine, la colère et le désespoir de bon nombre d'agriculteurs victimes du libéralisme, le passage en force par le gouvernement de réformes visant à supprimer nos conquits et autres budgets par l'utilisation du 49-3, la remise en cause du service public et hospitalier, aggravée par la défiscalisation d'une partie des revenus, tout ça par ce même gouvernement, les émeutes, l'inflation et son cortège de misère, le coût de l'énergie qui flambe suite aux spéculations, la transition écologique, la loi sur l'immigration plus que discutable, la répression policière et l'émergence de l'extrême droite, les profits et dividendes qui atteignent des records, des millionnaires de plus en plus nombreux et en corollaire une majorité de Français, notamment les retraités, ces

prétendus nantis, qui ont du mal à s'en sortir et sont contraints de faire des choix dans leurs dépenses... rappel : 50 % des présidents d'associations sont des retraités, 69 % des maires sont des retraités.

C'est le système économique libéral dans ce qu'il a de plus pervers : mettre en cause les conquits sociaux, l'environnement et les vies humaines pour maintenir ses profits tout en développant l'égoïsme et les inégalités. Adieu la solidarité.

Pour exemple : sur les deux dernières années, 791 millions de travailleurs ont vu leur salaire ne pas suivre la courbe de l'inflation. La lutte pour le pouvoir d'achat reste fondamentale.

Dans ce monde qui s'écroule, la bataille des idées fait rage et est intense. Nos sachsants évoquent les faits mais jamais les causes. Les conseils fleurissent, faites ce que je dis mais pas ce que je fais.

Notre communication, en plus de la presse syndicale, doit s'ouvrir aux nouveaux espaces publics que sont internet et les réseaux sociaux. Encore faut-il pouvoir y accéder.

Une AG, faut-il le rappeler, est un moment important. Il permet de faire le bilan de l'activité écoulée, de faire le point sur ce qui a été bien fait ou mal fait, débattre, échanger, proposer pour mieux agir, se renforcer syndicalement, entre autres.

Bon nombre des retraités de COM'68 ont fait leurs revendications, les initiatives et manifestations de la CGT, celles au plus près des préoccupations des retraités, la

bataille contre la réforme des retraites dans le cadre de l'unité syndicale, bataille qui, même si nous l'avons perdue, a mis en avant l'utilité du syndicalisme. Autre exemple de cette utilité : le renoncement du gouvernement à pomper dans les réserves de l'Agirc-Arrco pour financer ses réformes et sa politique « sociale ».

Se pose la question de quel syndicalisme retraité avons-nous besoin et celle d'être syndiqué tout au long de la vie. Nombreux sont les retraités qui pensent que une fois quittée l'entreprise, même s'ils sont rapidement rattrapés par la dure réalité de la situation précaire d'aujourd'hui, le syndicalisme retraité n'est d'aucune utilité, malgré nos acquis et conquits. À nous de leur prouver l'utilité de notre organisation.

Force est de reconnaître que nos revendications, nos champs d'intervention, sans en gommer les spécificités, comportent de nombreuses similitudes avec celles des actifs, nous avons les mêmes adversaires pour ce qui nous concerne, à savoir : l'État, le patronat, la finance, le système économique libéral, la pensée unique.

La solidarité entre les générations ne doit pas être un vain mot. Agissons ensemble.

Mais pourquoi ne sommes-nous pas présents dans les délégations syndicales qui abordent les besoins élémentaires des retraités ?

Sommes-nous pris au sérieux ? Ou sommes-nous face à l'insolence de l'ignorance ? Il nous faut réfléchir à ce qui a changé, et en premier lieu le salariat, les

Résumé des débats

Après le rapport introductif présenté par Dany, Hubert nous a informés sur la tenue du congrès de COM'68 au cours duquel l'inquiétude face à l'avenir aussi bien syndical qu'économique était plus que palpable. Après un mandat provisoire de quelques mois à la tête de Com'68, Hubert a passé la main.

A été élue à l'unanimité comme secrétaire de COM'68 Elisa Meyer du journal *L'Alsace*. L'impact de la réforme des retraites sur les camarades qui sont partis dans le cadre du plan social a été soulevé par le syndicat CGT du journal. Résultat : un an de plus de prise en compte des cotisations retraites pour les partants. Pour autant cela ne s'est pas traduit par des adhésions au syndicat. Peut-être aurions-nous du populariser un peu plus ce conquis ?

Preuve en est qu'au niveau de la continuité syndicale il y a du travail et des perspectives.

La crainte d'une poursuite des restructurations dans les deux journaux *DNA* et *L'Alsace* n'est pas, et de loin, une vue de l'esprit.

Quel avenir pour le centre d'impression de Strasbourg ?

Quel avenir pour les journalistes alors que les deux journaux confondus tirent à moins de 150 000 exemplaires ?

Quel avenir pour les porteurs de Media-Portage sachant que le centre de dépôt des journaux du Parc des collines de Mulhouse va être fermé et le tout transféré à Colmar ?

L'unique souci du Crédit mutuel, malgré de belles paroles, reste la rentabilité à tout prix.

La difficulté de mobilisation dans les entreprises est une réalité. Le fatalisme est palpable.

Toutefois il y a des points positifs, entre autres la réalisation de nouvelles bases aux Papeteries du Rhin et à Saint-Amarin, une activité syndicale soutenue à Clairefontaine. La Filpac a remporté les élections à Media-Portage, aux *DNA* et les préretraités de *L'Alsace* auraient pu permettre à la Filpac de l'emporter s'ils avaient participé aux élections comme ils en avaient le droit. Mais pour la majorité d'entre eux c'est malheureusement après moi le déluge.

À Braun Burda la charge de travail en baisse permanente ne laisse augurer rien de bon. Il est prévu de réduire le nombre d'équipes. L'USR de Mulhouse, malgré l'absence de secrétaire, tourne relativement bien.

Dans ce contexte, pour COM'68 et ses 220 syndiqués dont les individuels et les retraités comptent pour 50 % la question est comment consolider et se développer. En réformant les structures ? Au travers d'un congrès régional ? Basculer vers une autre approche du syndicalisme comme le souhaite Sophie Binet ?

Allons-nous vers un syndicalisme de délégation de pouvoir ? Avons-nous tenu compte du changement du salariat et des retraités ? À ce sujet, une intervention (disponible) de notre camarade Bernard Engasser faite il y a déjà de nombreuses années reste d'une brûlante actualité.

Les camarades présents font un constat : le potentiel de salariés et de retraités non syndiqués dans nos branches est énorme.

Dans le contexte international inquiétant, face aux attaques contre nos conquis et aux

libertés qui se réduisent, à la montée du fascisme, il nous faut réagir. Dans la bataille des idées, si les réseaux sociaux ne sont pas à négliger, les camarades présents pensent que le support papier reste attractif.

La bataille du pouvoir d'achat il nous faut la mener et dénoncer les méfaits de la défiscalisation.

La mise en place d'un bulletin de pension est une revendication qui reste d'une brûlante actualité.

Comment maîtriser la fracture numérique et la dématérialisation ?

La dépendance, un syndicalisme retraité utile, aller vers les actifs oui mais comment ?

Il a également été proposé de reprendre l'idée de l'AG de 2023, à savoir la projection du film « La Sociale ».

Le montant de la cotisation syndicale 2024 est la même qu'en 2023. Au bureau de COM'68 d'en fixer, s'il le souhaite, un nouveau montant.

Avant le pot de l'amitié, Dany Muller a été chargé d'envoyer un courrier aux membres du bureau de COM'68 dans lequel il sera demandé la mise en place d'un conseil syndical des retraités qui se réunira deux fois par an avec pour objectif comment communiquer et populariser les revendications de l'UCR et de l'UFR, la continuité syndicale et réfléchir à l'apport que les retraités peuvent apporter, dans le cadre de leur spécificité, à COM'68.

Il est évident que toute proposition ou initiative présentée par ce conseil devra être validée par les instances de COM'68.

D. M.



mentalités, le développement des réseaux sociaux, la numérisation, la dématérialisation, les besoins nouveaux; il nous faut aller vers les retraités et leur faire comprendre qu'ils ne sont pas en dehors du système

économique, qu'ils sont 16 millions d'électeurs, un poids électoral important. Pour autant, les structures syndicales, le fonctionnement syndical, se sont-ils adaptés ? J'ai des doutes.

Syndicalisme et politique ? Osons poser la question. Faire du syndicalisme spécifique retraité en faisant nôtres les orientations de l'UCR : réfléchir à comment aider les retraités à maîtriser la dématérialisation administrative ;

Être force de propositions sur les enjeux de société ;

Etre conquérant sur le plan économique et social ;

Poser la question du renforcement et de la continuité syndicale.

Pour impulser et animer cette démarche revendicative, mettre en place, si COM'68 en est d'accord, un conseil des retraités me semble une bonne idée.

Dany MULLER

LA VIE DES SECTIONS

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2024

DE LA SECTION BORDELAISE

Cette assemblée s'est tenue le 12 mars, en présence de 35 de nos adhérent(e)s. Après l'hommage à nos camarades disparu(e)s, le secrétaire de la section a présenté le rapport d'introduction au débat dont voici un résumé.

GUERRE EN UKRAINE

Cela fait aujourd'hui plus de deux ans que la Russie de Vladimir Poutine a lancé son agression contre l'Ukraine, baptisée « opération spéciale ». À ce stade, difficile d'apercevoir une issue pacifique à ce conflit toujours aussi dangereux par ses risques d'escalade aux frontières de l'Europe. Les seuls qui, de fait, peuvent de réjouir de cette situation qui s'éternise sont les marchands d'armes fournisseurs des deux camps.

GUERRE EN PALESTINE

Nous évoquons lors de notre dernière assemblée d'avril 2023 le sort des Palestiniens, sous le joug de plus en plus marqué du gouvernement israélien d'extrême droite, et de la ghettoïsation des populations sur leur propre territoire. C'est cette situation et son accumulation depuis de nombreuses années qui sont à l'origine de l'attaque du Hamas du 7 octobre. La CGT a condamné sans ambiguïté cette politique du pire qui dessert la cause palestinienne. Elle ne s'étonne pas que le Hamas fasse ce type de choix, lui qui viole les droits des femmes et multiplie les arrestations arbitraires depuis plus de quinze ans à Gaza, imposant une double peine à l'enclave, maintenue sous un blocus scandaleux par Israël depuis 2007.

Mais la réponse ne peut en aucun cas être celle de la punition collective du peuple palestinien. D'autant que le gouvernement israélien porte une lourde responsabilité dans la situation actuelle. Rappelons les inacceptables propos de Benjamin Netanyahu devant les parlementaires du Likoud en mars 2019, pour justifier son autorisation de transferts de fonds qataris vers Gaza et donc vers le Hamas au pouvoir depuis les élections législatives de 2007 (sans autres

élections depuis) : « *Quiconque est opposé à un État palestinien devrait être favorable (à ces transferts).* » Une « stratégie », comme le confesse alors le Premier ministre israélien, qui vise à affaiblir l'autorité palestinienne, (favorable à la solution de deux États) en soutenant de facto le Hamas.

Nous sommes aujourd'hui, cinq mois après le début des hostilités, face à un véritable génocide de tout un peuple sur son propre territoire commis au nom de la sécurité d'Israël et face au mépris le plus total des décisions ou déclarations du Conseil de sécurité de l'ONU. Et gare à celles ou ceux qui osent émettre en France un avis différent des medias bien pensants : ils seront immédiatement qualifiés d'antisémites voire même de « collabos »...

LA SITUATION POLITIQUE

Parmi la liste des mauvais coups portés au monde du travail par la politique menée par les différents gouvernements Macron et les projets en cours, notons la nouvelle aggravation des conditions d'accès aux indemnités de chômage, notamment pour les seniors, la réduction de 12 à 2 mois du délai de contestation d'un licenciement abusif, l'assimilation de l'abandon de poste à une démission privative du droit au chômage indemnisé, couplé avec le projet de suppression de la rupture conventionnelle. Par ailleurs, une nouvelle réforme des retraites est à l'étude afin, je cite : « *de trouver d'autres moyens financiers pour garantir l'avenir du système de protection sociale sans peser sur le coût du travail ni réduire les mécanismes de solidarité* ».

Après la loi sur l'immigration qui serait, nous dit-on, approuvée par une grande majorité de Français, on voit bien que ce sont les idées de l'extrême droite qui progressent dans l'opinion. On fait croire que nous sommes submergés par les migrants, que la délinquance c'est l'immigration, etc. En voulant jouer au plus malin avec la droite et l'extrême droite, Macron a finalement permis un débat nauséabond dont seule l'extrême droite va profiter. On ne va pas énumérer ici la réalité des votes des élus de cette mouvance politique en France ou dans les instances européennes mais sachez qu'à chaque fois cela va à l'encontre des intérêts des salarié(e)s. Et puis se pose la question du vote « populaire », car il faut bien reconnaître qu'il existe et que nous devons tout faire pour expliquer et convaincre que l'arrivée de ces gens-là au pouvoir serait d'une extrême gravité et peut-être irrémédiable.

Le bureau de la section a longuement débattu sur la question de la mise en adéquation des positions exprimées par toutes celles et tous ceux qui, à gauche et à juste titre, pointent le danger imminent que représente l'extrême droite et le constat que toutes les forces de gauche partent en ordre dispersé dans la prochaine bataille électorale des européennes. Nous vous appelons à en débattre lors de cette assemblée.

AGRICULTEURS

Les manifestations récentes du monde agricole ont mis en avant un certain nombre de questions dont il est nécessaire de débattre. À l'évidence il existe des intérêts très





divergents entre gros agriculteurs industriels qui profitent largement de la PAC et ceux qui sont soumis à la dure « loi du marché ».

Entendre aujourd'hui nos dirigeants faire semblant d'approuver la contestation des distorsions de concurrence liées à l'organisation des marchés et du commerce est intéressant. Comme s'il n'y avait que les produits agricoles qui souffraient de cette situation. Situation que tous ces politiciens ont créée et approuvée des deux mains avec la fameuse et fumeuse « concurrence libre et non faussée » qui figurait dans la constitution européenne rejetée par la majorité des Français mais appliquée quand même.

JOURNÉE D'ACTION DU 26 MARS

On peut estimer que toutes les mobilisations, et manifestations que nous avons organisées sur ce thème ont en partie porté leurs fruits.

Nous n'avons pas récupéré la perte de pouvoir d'achat de nos pensions de retraite de ces dix dernières années mais une augmentation de 5,2 % des retraites de base et 4,9 % des complémentaires a malgré tout été obtenue. Nous devons continuer et ne pas lâcher le morceau.

Une nouvelle attaque contre l'accès à la santé a été signée le 27 février par le Premier ministre via un nouveau décret, concrétisant les annonces de Bruno Le Maire faites lors des assises des finances

publiques et instituant le doublement de la participation des assuré(e)s aux frais de santé et, ce dès le 31 mars 2024.

Cela va à nouveau augmenter le reste à charge des patient(e)s et contraindre les plus précaires à faire des choix cornéliens entre se loger, se nourrir ou se soigner par exemple. Plus que jamais, l'UCR-CGT appelle les retraité(e)s à se mobiliser :

- pour gagner une Sécurité sociale intégrale avec prise en charge à 100 %, gérée par les représentants des assuré(e)s ;
- pour une revalorisation immédiate des pensions de 10 % et des mesures solidaires pour la revalorisation des petites pensions.

Serge AUDONNET

Résumé du débat et des votes

De nombreuses interventions ont porté sur la problématique de la santé avec plusieurs exemples de situations vécues par les intervenants ou les membres de leurs familles. Les transports médicaux, le manque criant de personnel dans l'hôpital public, l'absence d'aide psychologique, etc. Un camarade a également fait part de la votation intervenue récemment en Suisse par laquelle, avec un fort taux de participation, les Helvètes ont rejeté le recul de l'âge de la retraite dans leur pays de 65 à 67 ans. Ils ont par ailleurs voté pour la mise en place d'une 13^e pension mensuelle de la partie de leur régime de retraite fonctionnant par répartition et cela pour compenser l'écroulement de la partie fonctionnant par capitalisation.

Enfin, une bonne partie du débat a porté sur la montée de l'extrême droite en Europe avec l'annonce le jour même de sa forte progression lors des dernières élections intervenues au Portugal.

Un camarade a notamment dénoncé la mascarade du pouvoir français qui tente de faire oublier la loi immigration en panthéonisant le couple Manouchian. Il a éga-

lement souligné qu'en Allemagne, des manifestations monstres ont lieu contre l'extrême droite pendant qu'en France on organise des manifestations contre l'antisémitisme.

Puis lecture a été faite du rapport d'activité du syndicat de Bordeaux, rédigé par son secrétaire général, Mario Ciona, concernant plus particulièrement les imprimeries de labeur. De nombreux succès sont enregistrés au plan juridique mais force est de constater qu'il devient de plus en plus difficile d'impliquer les salariés dans des actions de grève ou de solidarité avec leurs collègues de travail et qui restent souvent seulement spectateurs des dérives patronales.

Enfin, un point a été fait sur la presse. François Pasqualinotto, membre du CEN de la Filpac, a donné la tendance générale dans la presse en région : baisse de la diffusion de 10 % par an depuis le covid, diversifications dans l'événementiel, repli sur soi des équipes syndicales, etc. Tous les titres sont touchés mais pas tous au même rythme.

Puis Philippe Granet, élu SOM CGT de *Sud Ouest*, a informé des derniers événements intervenus au journal avec l'annonce, le

5 mars, d'un plan de licenciements touchant de 103 à 118 personnes intégrant les salariés de l'imprimerie paloise du groupe.

À ce stade, il semble que la direction ait accepté que figure, dans un accord de méthode, le fait qu'il n'y aura pas de licenciements contraints. Or, compte tenu de la pyramide des âges, très défavorable, notamment dans les services techniques (en raison d'une succession de plans de départs et du recul de l'âge de départ à la retraite), la direction de l'entreprise se dit donc « obligée de trouver d'autres leviers pour faire des économies ». On attend la suite...

Après avoir eu confirmation de la victoire des salariés aux Prud'hommes concernant le non respect de l'accord de garantie maladie pendant le covid, l'assemblée s'est terminée avec un quitus unanime concernant les comptes de la section et la reconduction des 13 membres du bureau de la section et des 5 membres de la commission de contrôle des comptes.

Puis, convivialité oblige, nous n'avons pas manqué l'occasion de lever nos verres et de déguster un excellent repas. S. A.

Présents : José Nuevo, Daniel Muller, Alain Rabin, Guy Delmas, Jean-Pierre Albert, Patrick Bauret, Serge Audonnet, Jean-Pierre Viaud, Jean-Luc Valegeas, Lionel Duquenne, Patrick Mir, Xavier Hirsch, Bertrand Bernard, Gérard Richaud.
En Visio : Jean Jousseau, Pascal Fiatte, Michel Burguière, Jean-Pierre Ghiotto, Pascal Le Boulch, Yves Lasnier.
Excusés : Michel Tèche, Daniel Voisin.



RAPPORT INTRODUCTIF

Dany Muller présente le rapport introductif au débat :
Chers camarades, avant tout je tiens à vous saluer et souhaiter bon rétablissement à nos camarades J.-P. Ghiotto et Daniel Voisin. Certains camarades nous suivent en visio. Le progrès fait bien les choses. Après les différents derniers Congrès, l'élection de Sophie Binet à la tête de la CGT et Catherine Tran-Phung Cau comme secrétaire générale de l'UCR, nous voilà réunis pour débattre et mettre en pratique les orientations du dernier congrès de l'UFR. La situation économique et politique que connaissent la France, l'Europe, la planète n'est pas porteuse d'espoir, loin s'en faut. Terrorisme, attentats, guerre en Ukraine,

Macron qui montre les muscles et se tient prêt à envoyer nos jeunes en Ukraine si ce n'est en Union soviétique, là où Napoléon s'est cassé les dents et a fait périr des milliers d'hommes, alors que réfléchir à un cessez-le-feu et à un accord de paix est attendu par les peuples concernés, le génocide en Palestine, la colère des peuples qui gronde face à la précarité et aux multinationales qui prennent le pas sur les gouvernants et les États si ce n'est avec leur complicité. Cette politique fait la part belle à la xénophobie, à la criminalisation des migrants, au populisme, elle oppose les travailleurs aux retraités, les actifs aux chômeurs, tout en rognant leurs conquises dans un contexte de misère sociale, de terrorisme, de logique de guerre, d'intolérance. Et, cerise sur le gâteau, on montre les pauvres du doigt.

Les agriculteurs, par leur mouvement, ont mis le doigt là où cela fait mal, à savoir : peut-on aujourd'hui encore vivre de son travail dans cette économie ultralibérale et face aux décisions unilatérales de l'Union européenne dont la majorité des élus répondent aux exigences de profit des grands lobbies industriels et de distribution, quel qu'en soit le coût humain et environnemental ? La mise à mal de notre Éducation nationale, de nos services publics, de notre protection sociale avec la fermeture de lits, des déserts médicaux, les dépassements d'honoraires qui progressent, l'aggravation de la prise en charge des personnes dépendantes, la chute libre de notre pouvoir d'achat, la hausse spéculative des coûts des énergies et des besoins fondamentaux qui ne font qu'attiser la colère de nos

Le rapport financier de Lionel Duquenne, trésorier de l'UFR

Le trésorier fournit des tableaux aux membres du conseil. Au chapitre des recettes, la situation arrêtée au 31 décembre 2023 fait apparaître un montant des cotisations encaissées supérieur à la prévision. Concernant les dépenses, elles sont supérieures à la prévision avec un déficit de 18 000 euros. À noter que les dépenses réelles liées au Congrès UFR de 2023 sont en retrait de 14 000 euros par rapport à la prévision initiale. Les comptes 2022 étant arrêtés par Cogétise au 31 mars 2024 et ceux de l'année 2023 au 31 mars 2025, il est donc probable que des ajustements interviendront d'ici là.
Le trésorier tient également à faire apparaître une anomalie. En 2022, dans Cogétise, l'UFR totalise 18 547 cotisations payées pour un montant de 32 856,07 €. Or en 2023, Cogétise fait état de 15 567 cotisations payées pour un montant de 37 044,25 €.
Comment expliquer qu'avec une baisse de 19,1 % de cotisations en 2023, on enregistre une hausse de 12,7 % du montant des cotisations pour la même année ?
Phénomène normal ou voulu ? Peut-être y a-t-il une intention confédérale de faire disparaître l'UCR qui est une spécificité française en Europe ? En tout état de cause, le

Conseil national décide qu'un courrier sera envoyé à Cogétise pour protester contre cette situation et demander des explications. Rappelons que, comme cela a été maintes fois demandé, si les sections envoient copie de leur bordereau Cogétise au trésorier de l'UFR, nous aurions des éléments de travail irréfutables.
Le trésorier informe d'une estimation indiquant que 20 000 retraités sont aujourd'hui adhérents dans les syndicats d'actifs.
Cette situation fait l'objet de commentaires de plusieurs camarades, considérant qu'elle a des origines à la fois financières mais aussi politiques, question de « pouvoir ».
Pour terminer le trésorier indique qu'il existe au niveau de l'État un projet de taxer les cotisations reçues par les structures pour récupérer l'abattement fiscal de 66 % accordé aux syndiqués sur le montant de leurs cotisations.
Sur proposition du trésorier, il est décidé à l'unanimité de verser un chèque de solidarité pour les enfants palestiniens via le Secours populaire. Cette proposition est adoptée à l'unanimité du Conseil.
Le budget prévisionnel 2024 est mis aux voix et adopté à l'unanimité du Conseil.

concitoyens et leur réaction risquent d'être incontrôlables

Où en sommes-nous des promesses faites pour faire passer la réforme des retraites ? L'idée était que la pension des retraités les plus modestes atteigne 85% du Smic. Nous en sommes loin, très très loin. Essayez de vous renseigner auprès des administrations concernées : pas de réponse. Abonnés absents. Les augmentations tournent entre 30 et 50 €.

Un nouveau tour de vis budgétaire est en préparation. Il touchera en premier lieu les retraités et leur pouvoir d'achat. D'ailleurs le ministre Bruno Le Maire a annoncé la cou-

leur. Pas question, pour lui, que les pensions suivent la courbe de l'inflation alors que les profits et les dividendes se comptent par milliards. Mais pas question d'y toucher.

À l'époque, Lénine dans ses travaux stipulait que la phase ultime du capitalisme est l'impérialisme ? Cette phrase mérite que l'on s'y attarde.

Se profilent les élections européennes. En tant que syndicalistes nous avons le devoir de nous y intéresser. La neutralité étant une façon hypocrite de cacher ses idées. Débattions sur le rapport que doit avoir le syndicalisme face à la politique.

À partir du 2 avril se tiendra le Comité géné-

ral de la fédération. Que peut apporter l'UFR aux différents débats ?

Le lundi 25 mars nous avons rencontré le secrétariat fédéral pour débattre de la continuité syndicale, échanger sur notre complémentarité syndicale et revendicative et de l'ordre du jour de la journée d'étude regroupant actifs et retraités avec comme finalité le renforcement de la Filpac.

Notre plan de travail pour les années à venir repose également sur la mise à jour de nos listings d'adhérents.

Face à la bataille des idées menée par le grand capital et les médias à sa disposition, que pouvons-nous faire ? **(suite page 12)**

Résumé des débats suite au rapport introductif

Le débat débute très rapidement sur le thème de l'extrême droite, le fort taux d'abstentions qui se profile aux Européennes et le subterfuge qui se prépare visant à supprimer les cotisations sociales pour augmenter le Smic. Le journal « L'Opinion » vient de sortir un article informant d'un projet visant à financer la protection sociale par la TVA. Les organisations syndicales doivent impérativement s'opposer à un tel projet. Il semble évident que le plan de nos dirigeants pour l'avenir est de baisser les cotisations sociales pour donner du pouvoir d'achat sans augmenter les salaires en faisant du salaire brut le salaire net au détriment de la Sécurité sociale. Le fait, pour l'État, de supprimer les cotisations chômage lui permet de décider seul et nous entraîne vers la déconstruction de notre système social.

Selon un camarade, tout cela est lié au fait que nous sommes dans la préparation d'une économie de guerre.

58 à 68 % des ouvriers et employés seraient prêts à voter Bardella. La page concernant le Rassemblement national parue dans le dernier numéro de l'« Impac » gagnerait à être popularisée auprès de l'ensemble des salariés. Un dossier sur l'extrême droite va paraître dans le prochain numéro d'« Ensemble » avec notamment des chiffres concernant l'immigration : coût, délinquance, etc. Rappel est fait des positions du Front national il y a quelques années : abattre le syndicat du Livre et celui des Dockers. De ma-

nière générale, les organisations syndicales sont des ennemies pour le RN.

Certains camarades considèrent que le RN est quelque part déjà au gouvernement, tout en constatant l'absence de visibilité à gauche, par ailleurs, ils pensent que les guerres et le désordre arrangent le monde de l'argent. D'autres pensent que c'est un peu plus compliqué que cela et que, malgré les relents politiques d'extrême droite de Macron, ce n'est pas tout à fait l'extrême droite. Il est désespérant pour certains de voir l'incapacité de la gauche à faire front uni contre l'extrême droite, ce qu'elle avait pourtant su faire dans les années 1930 face aux Croix de feu. L'heure est grave et la gauche est jugée, par certains camarades, comme largement responsable de cette situation. Ce n'est pas l'avis de tous car il semble peu crédible de pouvoir unir certains partis de gauche au vu des profondes divergences constatées. Chacun cependant s'accorde sur le fait que nous allons au devant de résultats électoraux catastrophiques et que cela pèsera ensuite sur les stratégies lors des prochaines élections locales ou nationales.

Puis vient le sujet du futur Comité général de la Filpac devant avoir lieu du 2 au 4 avril. Sur le thème des enjeux climatiques et l'avenir de nos métiers, il est décidé d'intervenir pour mettre en avant le développement durable dans l'industrie papetière. Ce n'est en rien le *green deal* mis en avant par ceux qui prétendent « verdir » les entreprises. L'industrie papetière est en quelque sorte un

modèle de développement durable, produisant des produits recyclables et ne consommant que 5 % de l'eau qu'elle utilise. Aujourd'hui des études sont en cours, notamment à Tartas pour récupérer du bioéthanol et même du biokérosène. La Papète pourrait finir par être une bioraffinerie.

Il apparaît clair que nous avons besoin de produire ce que l'on peut consommer sur place. Le massif forestier français a progressé de 21 % de 1987 à 2021.

Concernant la presse, on remarque aujourd'hui qu'après la concentration des titres de presse écrite papier opérée par Hersant, il y a quelques années, nous sommes aujourd'hui au stade de la concentration des moyens de communication à une toute autre échelle. Pour ce qui est du développement durable, il est mis en avant le fait que le plan Prim avait des prétendues ambitions dans ce domaine. Or la concentration des imprimeries aggrave largement le bilan carbone en éloignant les points de distribution des points d'impression des journaux.

Concernant le « Oui Pub », il n'a rien d'écolo non plus, ce système censé remplacer le portage papier crée en réalité des milliers de datas supplémentaires dans les serveurs informatiques et détruit au passage des milliers d'emplois. Il serait bon d'avoir un point sur la situation après les deux ou trois années d'expérimentation passées. De son côté Adhrexo prépare un plan de licenciement de plus de 6 000 personnes.

Débattre autour de nous, diffuser notre presse syndicale, populariser les revendications de l'UCR, de l'UFR en nous appuyant sur tous les moyens de communication dont nous disposons. Ce 26 mars a lieu une mobilisation de neuf organisations syndicales de retraités pour une revalorisation des pensions. Osons et faisons.

Lionel nous fera un point sur l'état de nos finances, aspect fondamental pour une activité à la hauteur des besoins.

Pour conclure et avant de vous céder la parole quelques points qui émergent du marasme que nous traversons : l'entrée de Missak et Mélinée Manouchian au Panthéon, l'inscription de l'IVG dans la Constitution, le revers, provisoire, infligé au Ceta par le Sénat sans oublier le 80^e anniversaire du programme rédigé par la Résistance qui, bien que mis à mal, n'a pas pris une ride et reste d'actualité si l'on veut vivre des jours heureux. À vous la parole mes camarades.

ÉTAT DES LIEUX ET ORGANISATION

Une rencontre a eu lieu lundi 25 mars avec le secrétariat de la Filpac afin de tenter d'unir nos efforts pour ce que nous appelons jusqu'à ce jour la continuité syndicale et que nous souhaitons dorénavant intituler « syndiqué tout au long de sa vie ».

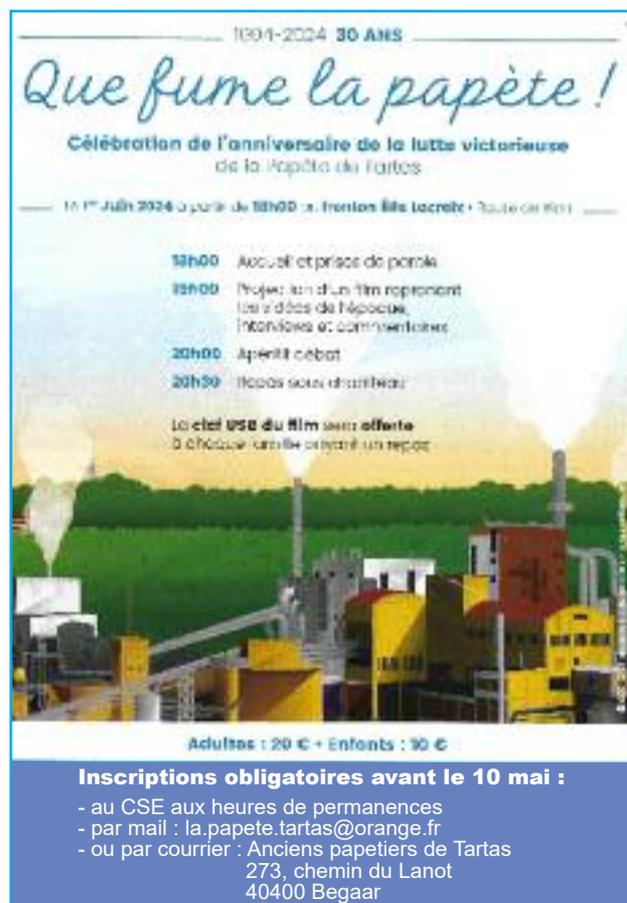
Un gros travail de préparation doit être effectué en collaboration avec un camarade de la Fédé. Il s'agit d'identifier nos forces, les responsables de nos syndicats (actifs comme retraités) et

leurs coordonnées. Cela suppose de se pencher sur les éléments contenus dans le Cogétise sachant que c'est le seul endroit permettant de retrouver des éléments fiables, le Cogitiel étant lui obsolète car plus renseigné depuis un bout de temps. Les difficultés actuelles rencontrées pour rassembler actifs et retraités, y compris à l'occasion d'événements organisés dans ce dessein, sont mises en avant par des membres du Conseil. D'autres font part de la nécessité de voir UFR et USR mener le même combat dans ce domaine afin de répondre à tous les cas de figure rencontrés et permettre au maximum la syndicalisation de retraités. Cette problématique a permis la mise en avant, par certaines de nos structures, de la question de la création de syndicats de retraités. Sur le thème de la communication, le bureau de l'Ufr a discuté de la possibilité d'envoyer l'« Impac » aux retraités bonnés à notre journal « Ensemble ». Cela coûterait environ 6 500 € par an.

À propos de la Surl devenue le Surl

Une discussion a porté sur la transformation de la Section unitaire des retraités du Livre en Syndicat unitaire de retraités du Livre. Cette opération a été menée en 2023 car, selon son trésorier, la banque contestait notre existence en raison de l'inexistence de constitution juridique sous la forme ancienne. Deux solutions se présentaient donc : créer un syndicat ou passer tous les adhérents chez les actifs. Ce fut le choix de création d'un syndicat, confortée par un avocat. Cela permet notamment de sécuriser les actifs du Surl qui n'auraient pas manqué d'être « convoités » par le SGL. Un mini-débat s'est engagé sur le fait qu'un syndicat de retraités n'est pas conforme aux statuts de la CGT bien que conforme à ceux de l'UFR.

Un camarade, membre du SGL et trésorier de l'IHS du Livre parisien, dit n'avoir jamais eu connaissance de la volonté du SGL de s'en prendre aux réserves financières de la Surl et, bien que trouvant logique qu'une réflexion ait lieu sur nos structures, n'a pas souvenir d'avoir jamais été convoqué à une assemblée pour discuter de cette transformation. Il informe que la réaction du SGL ne s'est pas fait attendre puisque ce dernier vient d'informer ses 43 adhérents retraités qu'ils intégraient dorénavant le SGL. Il demande si les engagements de subvention de la Surl à l'IHS seront prorogés. Le trésorier informe que ce sera le cas dès 2024 avec le paiement des deux années d'arriérés.



1994-2024 30 ANS

Que fume la papète !

Célébration de l'anniversaire de la lutte victorieuse de la Papète de Tartas

Le 17 Juin 2024 à partir de 18h00 - Fronton des Locrets - Route de Ruffec

- 18h00 Accueil et prise de parole
- 19h00 Projection d'un film représentant les années de l'épopée. Interviews et commentaires
- 20h00 Apéritif-débat
- 20h30 Repas sous tente

Le chef USB du film sera offerte à chaque table et offert un repas

Adultes : 20 € + Enfants : 10 €

Inscriptions obligatoires avant le 10 mai :

- au CSE aux heures de permanences
- par mail : la.papete.tartas@orange.fr
- ou par courrier : Anciens papetiers de Tartas
273, chemin du Lanot
40400 Begaar

La question du bulletin de pension est remise en avant car, au bout de plusieurs mois, force est de constater que rien n'avance du côté de l'UCR. Il est souhaité que le sujet soit repris par l'UFR sur la base des conclusions de M^e Burucoa, l'avocat bordelais que nous avons déjà consulté sur le sujet. La question est tout à fait d'actualité au vu de la situation créée par les récentes augmentations des pensions qui ont parfois entraîné des dépassements de plafonds, notamment de CSG, amenant certains retraités à ne pas être augmentés ou bien moins qu'ils ne l'auraient dû, en raison de la non-indexation des plafonds de CSG au même niveau que les augmentations.

Un bulletin de pension aurait permis à chaque retraité d'avoir connaissance de ce qu'il gagne réellement et de la hauteur des retenues ou taxes dont il fait l'objet.

À ce sujet, l'UCR vient de mettre en place un « calculateur » via un fichier excel permettant à chaque retraité de vérifier, à partir de la réalité de sa pension, la perte de pouvoir d'achat

sur plusieurs années. Ce document doit être largement popularisé. Le secrétaire de la section des retraités de la papèterie de Tartas confirme la journée du 1^{er} juin 2024 pour fêter les trente ans de la victoire dans le conflit de 1994. Il distribue un prospectus relatif à cet événement et son

programme pour lequel chacun est invité à participer (**voir ci-contre**) avec quelques possibilités d'hébergement à proximité. Représentant de l'UFR au CEN de la Filpac, Serge Audonnet a souhaité arrêter son mandat de représentant et qu'il soit procédé à son remplacement

à l'occasion du prochain Comité général. Bertrand Bernard est proposé pour ce remplacement. Cette proposition est adoptée à l'unanimité du Conseil. Le prochain Conseil national se réunira les 8 et 9 octobre 2024
Serge AUDONNET

BILLET D'HUMEUR

JEAN-LUC VALEGEAS, UFR-FILPAC

Je fais le constat que, de nos jours, le français n'est plus parlé et encore moins écrit correctement, surtout chez les jeunes. Beaucoup ne comprennent pas les textes peut-être parce qu'ils ne savent plus bien lire. Pourtant le seul rempart contre la bêtise se trouve souvent dans la pluralité des livres. Une grande part de la population française ne sait plus conjuguer les verbes et possède un vocabulaire pauvre et limité. Plusieurs études montrent que 10 % de la population vit avec moins de 500 mots et qu'un lycéen utiliserait 800 à 1 600 mots pour s'exprimer oralement alors que notre langue en compte pratiquement 300 000. De réformes non adaptées de l'Éducation nationale en télé-réalités navrantes ou en émissions et jeux d'une affligeante stupidité on appauvrit l'esprit de la population. On lui phagocyte l'encéphale avec des niaiseries et de fausses informations. Le combat des idées se mène à travers le langage. Lorsque je suis entré dans la presse écrite, celle-ci, comme d'ailleurs la radio ou la télévision avaient un devoir d'éducation... Mais ça c'était avant. Aujourd'hui nous revenons presque au Moyen Âge, temps où seuls les riches, les religieux et une poignée de privilégiés instruits gardaient ainsi le pouvoir. Je vous livre cette citation : « Les

mots peuvent être comme de minuscules doses d'arsenic : on les avale sans y prendre garde, ils semblent ne faire aucun effet, et voilà qu'après quelque temps l'effet toxique se fait sentir ». C'est ce que dénonçait Victor Klemperer, à propos de l'Allemagne nazie (auteur, juif allemand, il s'est attelé au décryptage de la novlangue nazie utilisée comme moyen de propagande). Par exemple, les nazis ont beaucoup utilisé le préfixe Volk-, le peuple (comme dans Volkswagen, voiture du peuple), parce qu'ils voulaient donner le change et l'impression qu'ils servaient le peuple. Rien ou presque n'a changé, et ainsi, surgissant des mots, les idéologies prennent forme. Actuellement, en France, par le biais de l'audiovisuel et des réseaux sociaux, quelques milliardaires dirigent l'information ou plutôt la désinformation et le bourrage de crâne. Cela passe par un langage convenu et souvent codifié utilisé par nombre de journalistes au garde-à-vous, avec une idéologie bien marquée, et nous voici avec l'extrême droite aux portes du pouvoir. Nous voilà de nouveau avec le danger des vents mauvais de la xénophobie et de la stigmatisation des étrangers que soufflent les Le Pen et autre Zemmour. Ils ne reculent devant aucune abomination, soutenus par le très à droite Bolloré. Ainsi, le dimanche 25 février sur

la chaîne Cnews (du même Bolloré), le présentateur de l'émission « En quête d'esprit » a annoncé l'IVG comme « la première cause de mortalité dans le monde » devant le cancer et les accidents de la route. Vous avez dit liberté des femmes à disposer de leur corps ? Les excuses des instances de direction de la chaîne ne changent rien. Le mal est fait, la graine est plantée. L'Histoire serait-elle en train de bégayer ? Je ne sais plus qui a dit : plus on abêtit les foules, mieux on les dirige, mais ce qui est vrai c'est que c'est devenu, pour l'extrême droite, une manière de faire de la politique aujourd'hui. On peut se rendre compte que certains dirigeants européens (mais pas que) se servent de ce langage trompeur et de leurs communicants pour arriver aux portes du pouvoir et même au pouvoir. La Boétie, dans le « Discours de la servitude volontaire », analyse mieux que moi cette tendance du peuple à se faire dominer sans y réfléchir et même en y participant avec enthousiasme. Pour terminer, je voudrais vous faire réfléchir à une citation qui est affreusement d'actualité, quelqu'un a dit : « Si vous désirez la sympathie des masses, vous devez leur dire les choses les plus stupides et les plus crues. » Ce quelqu'un c'est... Adolphe Hitler. À méditer !

DROIT DU TRAVAIL

LES PROCHAINES SALOPERIES DU GOUVERNEMENT

Vous allez peut-être penser que le texte qui suit ne nous concerne pas directement en tant que retraités, c'est votre droit. Mais si nous vous donnons ces informations, c'est parce que nous avons tous des enfants, petits-enfants, cousins, voisins qui pourraient subir ces nouvelles mesures antisociales. Qu'on le veuille ou pas, celles-ci nous impacteront indirectement à terme. Alors, bonne lecture.

Dans la lutte des classes, les deux camps agissent. Lorsque notre camp, celui des classes populaires et laborieuses, se révolte et met la pression à la bourgeoisie, celle-ci se tient à carreau, ou du moins évite les provocations. Mais lorsque tout est calme et que le débat médiatique est entièrement monopolisé par l'extrême droite, ses représentants peuvent avancer leurs pions. C'est le cas de Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances et carpepe du patronat, qui a décidé de mettre de nouveaux coups de cutter dans le droit du travail, parce que le patronat lui en a fait la demande.

Qu'est-il prévu pour augmenter la possibilité de nous exploiter ?

Le 30 novembre, le ministre des Finances s'est rendu à la Station F, le « campus de start up » créé à Paris par Xavier Niel, le PDG de Free, et où Macron avait fait son fameux discours sur « les gens qui ne sont rien », pour parler aux PDG français. Ces derniers étaient réunis par la CPME, le syndicat des petites et moyennes entreprises (PME, qui comptent les entreprises de moins de 500 salariés). « Talents, IA, transition écologique : Comment réussir 2024 ? » était le titre de cette journée où est également intervenue la Première ministre, Elisabeth Borne.

1 - RÉDUIRE LA PAPERASSE ET LES DROITS DES SALARIÉS

Le ministre a déroulé un discours banal quand un politique parle du monde du travail, le genre de discours qu'on pour-

rait confier à une IA : « Quand on met des bâtons dans les roues des PME, qu'on ajoute des règles, des normes, des obligations, de la paperasse, des contraintes administratives, c'est absolument insupportable ! » s'est-il exclamé. « Il faut vraiment être un politique totalement déconnecté du monde de l'entreprise, des PME et des petites entreprises, pour ne pas comprendre qu'une des premières demandes d'un chef d'entreprise aujourd'hui, c'est qu'on arrête de l'emmerder et qu'on lui simplifie la vie », a-t-il ajouté.

Il a annoncé souhaiter « regarder comment on peut réduire l'écart entre le salaire brut et net » ainsi que « le poids des cotisations ».

Rien de nouveau sous le soleil : la « simplification » est l'un des totems du macronisme, et la réduction des cotisations sociales l'a également été.

Qui peut être pour la complexité ? Personne. Mais c'est oublier que la simplicité pour les uns crée la complexité pour les autres.

Ce ne sont donc pas des nouveautés mais une radicalisation de ce qui existe déjà qu'a annoncé le ministre : une « loi Pacte II » est annoncée pour cette année. La loi Pacte est un pack de mesures voté en 2019, parmi lesquelles la privatisation du groupe Aéroports de Paris (qui n'a finalement pas eu lieu) et de la Française des jeux (qui a eu lieu : se faire du fric sur les espoirs déçus des pauvres est un business si rentable).

Dans le lot de cette loi illisible se trouvait quelques régressions du droit du travail comme le changement du nombre de salariés à partir duquel une entreprise est tenue de mettre à disposition un local de restauration, qui est passé de 20 à 50 salariés.

Bruno Le Maire semble désireux de poursuivre cette logique injuste selon laquelle plus une entreprise est petite, moins ses salariés ont de droits, et ce

alors qu'il y a déjà une énorme inégalité de salaires entre employés de grandes et petites entreprises. Une inégalité dont on ne parle jamais, préférant insister sur celles entre privé et public (pour diminuer les droits, désormais bien dégomés, des travailleurs du public). Il le fait avec une raison de bon sens apparemment : la « simplification ».

2 - EMPÊCHER LA CONTESTATION D'UN LICENCIEMENT ABUSIF

Ainsi, Le Maire ne s'est pas contenté, ces jours-ci, d'annoncer une réduction de la « paperasse » : il a déclaré au *Parisien* qu'il voulait réduire drastiquement le délai de recours, pour les salariés, d'un licenciement, de 12 à... 2 mois. « Aujourd'hui, lorsque vous licenciez une personne, un recours contre l'entreprise reste possible pendant 12 mois. Il est important que les salariés puissent être protégés, mais ce délai est trop long. »

Le Maire oublie de préciser que son gouvernement a déjà fait beaucoup pour faciliter les licenciements en France. En 2017, les ordonnances réformant le code du travail ont plafonné le montant des indemnités de licenciement en cas de licenciement abusif, de telle sorte que tout employeur peut désormais savoir combien lui coûtera un licenciement reconnu sans cause réelle et sérieuse : simple et pratique, non ? Les salariés, eux, sont désormais plus facilement licenciés. Mais en France, le patronat n'est jamais repu. Le Maire lui offre sur un plateau la quasi impossibilité de contester un licenciement devant la justice : pour Gilles Bompard, juriste et formateur en droit social, celle-ci « va rendre la contestation quasi impossible, en particulier sur des affaires complexes liant une rupture du contrat à du harcèlement, car saisir un avocat dans les plus brefs délais n'est pas une chose évidente pour la victime et obtenir un rendez-vous rapide n'est pas garanti par tous les cabinets ». Selon lui,



« les saisines seront forcément bâclées, avec un dossier loin d'être complet dans beaucoup de cas... et encore faut-il que les victimes, déjà dans un état fébrile, connaissent leurs droits en la matière et décident de les mettre en œuvre ». Pour lui, on peut redouter une stratégie patronale face à un délai de recours aussi faible : que tous les licenciements se fassent en juin, de façon à mettre les salariés face au défi de trouver un avocat disponible durant les deux mois d'été.

Dans son argumentaire au *Parisien*, Bruno Le Maire a menti : il a déclaré que le délai de deux mois était déjà en vigueur chez nos voisins alors qu'il est en général proche de trois mois et avec des délais plus long dans de nombreux cas, comme les soupçons de motifs discriminatoires.

3 - SUPPRIMER LES RUPTURES CONVENTIONNELLES POUR NOUS FORCER À RESTER EN POSTE

Le gouvernement veut donc faire en sorte que nous puissions nous faire virer plus facilement mais, dans le même temps, annonce vouloir nous empêcher de partir quand on le souhaite. Car oui, ce qui tracasse beaucoup le patronat français c'est l'absentéisme et la « grande démission » qui a touché le monde du travail après 2020.

La main-d'œuvre est plus instable, ils se plaignent à longueur d'articles dans le *Figaro magazine* de l'absence de surtravail des jeunes générations (dont les membres ne feraient plus que les heures prévues dans leurs contrats de travail, les salauds !), et les patrons de certains secteurs, comme la restauration, gémissent à longueur de JT sur la difficulté de garder leurs personnels.

C'est ainsi que la Première ministre a annoncé fin novembre dernier réfléchir à une suppression de la rupture conventionnelle.

Plutôt que d'agir sur la dégradation de

la santé au travail dans le pays et le ras-le-bol légitime du salariat, les macronistes ont un plan : faire travailler les gens de force.

Créé en 2008, ce dispositif permet une rupture de contrat « à l'amiable » qui permet au patronat d'être sécurisé juridiquement (puisque la rupture n'est plus contestable devant la justice) et au salarié de bénéficier des indemnités chômage, ce que ne permet pas la démission.

Pour le gouvernement, cela permettrait à trop de gens de ne pas reprendre le premier job venu, la boule au ventre. Ils semblent ignorer qu'ils ont tellement dégradé l'assurance-chômage qu'y rester longtemps devient impossible et misérable.

Ce faisant, le gouvernement va complètement à l'encontre d'une des propositions les plus populaires du programme de Macron en 2017 : indemniser les démissionnaires.

Jamais réellement réalisée (le dispositif est si complexe qu'il concerne très peu de gens chaque année), elle était pourtant cohérente avec un certain programme social-libéral : donner plus de flexibilité au patronat et en échange en donner aussi aux salariés. Mais ce n'est plus du tout ça le macronisme : l'objectif est de nous forcer à travailler n'importe où, dans n'importe quelle condition et de nous empêcher de partir. Qu'importe si le travail nous rend de plus en plus malades, malheureux, si le sens que nous lui donnons est de plus en plus broyé par des directions qui ne croient qu'au management toxique et à la quête de profit. Avant, lorsque l'on était mal à son travail mais que l'on ne voulait pas crever la dalle en cas de départ, on pouvait effectuer un abandon de poste, et ainsi toucher les allocations chômage le temps de trouver autre chose.

Depuis le printemps dernier, ce n'est plus possible : un tel acte vous fait désormais être considéré comme démissionnaire et vous n'avez plus le droit au chômage. Vous pouvez alors négocier avec votre employeur et essayer d'obtenir le graal d'une rupture conventionnelle : le gouvernement veut nous en empêcher.

Que croit-il, que quitter un emploi pour

se retrouver dans l'enfer qu'ils ont créé pour nous à Pôle emploi est un plaisir ? Que c'est par bonheur et caprice que toutes et tous nous passons de plus en plus souvent d'un job à un autre, épuisés par la surcharge de travail, les petits chefs à la con, les managers de merde et les foutus « moments de convivialité » que les entreprises organisent pour espérer nous faire rester et nous « impliquer » dans leurs « valeurs » pétées ?

4 - VERS UNE NOUVELLE RÉFORME DES RETRAITES ?

Ce catalogue de mesures à venir n'aurait pas toute sa saveur (de sang) si nous ne mentionnions pas l'entretien que le ministre du Travail, Olivier Dussopt, a donné aux *Échos*. Il y déclare ceci, après avoir validé toutes les annonces déjà décrites :

« Après dix-huit mois à ce poste, je suis frappé par le fait qu'on parle beaucoup, à raison, de transition écologique et numérique, mais assez peu du choc démographique qui nous attend. L'Europe va perdre 30 millions d'actifs d'ici à 2050, alors que sa population va continuer à augmenter. Avec deux conséquences évidentes :

« D'abord, la nécessité de travailler progressivement plus et de produire plus, en augmentant le taux d'emploi et la productivité.

« Ensuite, en trouvant d'autres moyens financiers pour garantir l'avenir du système de protection sociale sans peser sur le coût du travail ni réduire les mécanismes de solidarité.

« La réforme que nous avons menée préserve notre système de retraite par répartition, mais elle n'éteint pas tous les débats et les réflexions qui restent devant nous. »

Voilà ce qui arrive quand des dominants écrasent des dominés : ils rêvent de recommencer. Dussopt envisage bien une nouvelle réforme des retraites.

Bruno Le Maire, Élisabeth Borne et Olivier Dussopt veulent faciliter la vie des patrons et améliorer celle de leurs actionnaires. Pour y parvenir, il doivent compliquer la nôtre. Et en ces temps de remaniement ministériel, peu important les noms, la philosophie reste la même.

La simplification annoncée ne l'est que pour les possédants. Pour nous, c'est l'assurance d'un monde du travail toujours plus aride, détestable et compliqué. Informons autour de nous de la nature de ces projets et tenons-nous prêts.

La CGT mines-énergie 33

EXTRÊME DROITE DIX POINTS QUI RELÈVENT DE L'IMPOSTURE SOCIALE

Qui a voté **CONTRE**
le blocage des prix ?
Le RN ...

Sous une apparence pseudo-sociale, l'extrême droite propose une politique bien marquée à droite, procapitaliste, de division et de haine. La preuve au travers de dix sujets.

1| LES SALAIRES

L'extrême droite dit soutenir celles et ceux qui réclament une augmentation des rémunérations par le biais des salaires et non pas par des primes. Mais toute l'argumentation ne tourne qu'autour de l'intérêt du patronat. Les propositions concernent un allègement des cotisations sociales payées par les employeurs, une défiscalisation des heures supplémentaires... En d'autres termes, une diminution du salaire socialisé, impactant ainsi directement sur le calcul de la retraite, du chômage, de la sécurité sociale...

Pire, quand il s'agit d'augmenter les salaires minimaux, l'extrême droite, d'une seule et même voix, s'y oppose et vote contre les propositions. Ainsi, l'extrême droite a voté contre l'augmentation du Smic à 1.500 € ; contre l'indexation des salaires sur l'inflation ; contre l'encadrement des salaires. Depuis 2017 la hausse du SMIC a bien disparu des propositions affichées par la représentante de l'extrême droite lors des élections afin de charmer le patronat.

2| LES RETRAITES

L'extrême droite mise sur une entrée précoce dans le monde du travail et propose la suppression des comptes pénibilité. La régulation de nos retraites, ce

« système déficitaire », se ferait par une relance de la natalité et de la « continuité de la Nation et de la transmission de notre civilisation grâce à notre modèle familial ». Ce discours patriarcal est très en adéquation avec celui des bataillons anti-IVG !

Rappelons également que l'extrême droite a voté contre la revalorisation des petites retraites.

3| REPRÉSENTATION DES SALARIÉ(E)S DANS L'ENTREPRISE

L'extrême droite a une profonde aversion envers les syndicats et les représentant(es) des travailleur(euse)s et propose des amendements pour augmenter le nombre de salarié(e)s à partir duquel des obligations (représentation du personnel, informations...) sont imposées à l'employeur. Il ne manquerait plus que la main-d'œuvre bon marché puisse être représentée et se défendre !

Ainsi les députés RN ont-ils proposé un amendement visant à interdire la présence d'étrangers au sein des Instances représentatives du Personnel (IRP) et à limiter le droit de vote des travailleurs précaires aux élections professionnelles.

Leur modèle reste le corporatisme historique et ils ne manquent pas une occasion pour critiquer les mouvements de grève et cogner régulièrement sur notre organisation syndicale.

4| OPPOSITION CAPITAL - TRAVAIL

L'extrême droite nie tout rapport de classe et de lutte des classes, affichant le souhait de « réconcilier les intérêts des employeurs et des travailleurs », et caricature le féminisme en « lutte des sexes », il s'agirait donc d'une lutte de femmes contre les hommes. À leurs yeux, les féministes ne s'appuieraient

que sur des considérations de « petit bourgeois ».

L'extrême droite confirme par ses votes son soutien aux plus riches et au capital. Ainsi, l'extrême droite a voté contre le rétablissement de l'impôt sur la fortune (ISF), la taxe sur les superprofits et la taxe sur les revenus supérieurs à 3 mil-

lions d'euros ; contre le blocage des prix de première nécessité et la gratuité des premiers mètres cube d'eau ; contre la gratuité des cantines et des fournitures scolaires pour les plus modestes ; contre la garantie d'autonomie à 1 063 euros.

L'extrême droite a depuis toujours clairement pris le parti du capital et non pas celui des travailleur(euse)s.

5| LE LOGEMENT

Social ? Certainement pas ! L'extrême droite veut réduire le nombre de logements sociaux et supprimer le minimum de 25 % de logements sociaux imposé aux communes. Ajouter à cela la « préférence nationale », renommée « priorité nationale », pour l'attribution des logements. Priorité aux citoyen(ne)s qui peuvent présenter une carte d'identité

Qui a voté **CONTRE**
le gel des loyers ?
Le RN ...

Qui a voté **CONTRE**
le fond de 1 milliard
d'euros pour lutter
contre les violences
sexistes et sexuelles ?
Le RN ...

Qui a voté **CONTRE**
la gratuité des
premiers mètres
cubes d'eau ?
Le RN ...

française, cette « priorité » se ferait donc à contrario des principaux critères d'affectation des logements sociaux comme le niveau de ressources, les familles monoparentales... Les votes des élu(e)s d'extrême droite à l'Assemblée nationale se sont prononcés contre le gel des prix des loyers et contre l'augmentation des hébergements d'urgence.

6| LES SERVICES PUBLICS

Sous un affichage de défense des services publics, l'extrême droite privatise et externalise les crèches, les cantines, baisse les dotations aux écoles et oblige plusieurs associations de soutien à la vie citoyenne de fermer les portes fautes de subvention.

C'est une véritable casse des services publics qui s'organise dans les programmes d'extrême droite. L'argument est de dire qu'il faut réduire les impôts sans en afficher clairement

les conséquences sur le financement, la qualité des services publics, et la redistribution des richesses.

Ainsi, l'extrême droite a voté à l'Assemblée nationale contre le recrutement des sapeurs-pompiers et contre la revalorisation de leurs salaires.

7| LA SÉCURITÉ SOCIALE

En s'affichant en sauveuse de la Sécurité sociale, l'extrême droite ne s'attaque en rien à son déficit lié aux exonérations et aux gels des cotisations sociales payées par les employeurs. Au contraire, il est exclu de faire payer les plus riches et les entreprises. La solution proposée serait la mise en place d'une Carte vitale biométrique et la suppression de l'aide médicale d'État (AME).

8| L'EMPLOI

C'est encore à coup d'allègements de « charges sociales » pour les employeurs que l'extrême droite pense

favoriser le recrutement et l'emploi. Il s'agit en l'occurrence d'une politique qui permet aux patrons et aux actionnaires de s'enrichir sans pour autant faire baisser le chômage, bien au contraire. L'extrême droite propose même d'élargir les exonérations fiscales pour « les zones urbaines à dynamiser ».

Aucun soutien en faveur des privé(e)s d'emploi n'est proposé et il dénonce ces derniers comme étant des « fainéant(e)s » et des « profiteur(euse)s ». L'extrême droite préconise l'absence de droits au chômage suite à un abandon de poste, suite un refus de CDI après un CDD et une réduction de ces droits pour les étrangers hors Union européenne...

9| L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES

Les chiffres des écarts de salaire entre les femmes et les hommes sont déniés par l'extrême droite qui invite les femmes à choisir des « métiers mieux payés ».

Pour elle il n'y a pas de système patriarcal. Pire, la « famille française » – couple hétérosexuel, marié, avec des enfants – est considérée comme la cellule de base de l'ordre social, moral et national.

Dans cette logique, la répartition des fonctions cantonne les femmes dans un rôle de mère et d'épouse qui reste au foyer. L'extrême droite soutient les « re-

venus pour les mères au foyer », or le revenu pour travail domestique assigne les femmes à celui-ci.

L'extrême droite s'est opposée au déblocage de un milliard d'euros à la lutte contre les violences faites aux femmes.

Qui a voté **CONTRE**
le rétablissement
de l'impôt
sur la fortune ?
Le RN ...

Qui a voté **CONTRE**
l'augmentation du
Smic à 1500 euros ?
Le RN ...

Qui a voté **CONTRE**
la taxe sur
les supersprofits ?
Le RN ...

10| LA LUTTE CONTRE LA FRAUDE

Tous les maux de notre société viendraient de l'immigration, des citoyen(ne)s profiteur(euse)s et fraudeur(euse)s, tout en omettant délibérément de pointer du doigt les fraudes fiscales des plus riches et des patrons.

Le seul but de cette théorie est de diviser les citoyen(ne)s et les travail-leur(euse)s.

Et point bonus : sur la question des libertés publiques, l'extrême droite révèle sa vraie nature !

Pire qu'un État répressif, l'extrême droite est pour le développement d'un État violent avec un renforcement de la « légitime défense » des forces de l'ordre et l'instauration d'un « permis de tuer », une certaine complaisance pour les groupuscules qui mènent des actions violentes dans les réunions publiques, les manifestations, etc.

Enfin, le RN ne fait pas de propositions chiffrées et détaillées pour le financement de la plupart de ces mesures.

Ses propositions relèvent nécessairement de postures ou de l'incantation.

Ne nous y trompons pas, sous un habillage parfois séduisant, souvent démagogique, il se concentre sur des problématiques

qui n'en sont pas et pose des constats erronés avec des solutions qui n'en sont pas.

Il faut l'affirmer haut et fort : l'extrême droite n'est absolument pas un parti pour faire valoir les revendications des travailleur(euse)s, des retraité(e)s, des privé(e)s d'emploi et elle est en totale opposition avec tout ce que défend la CGT.

L'extrême droite est un danger mortel pour les travailleuses et les travailleurs !

Qui a voté **CONTRE**
l'indexation
des salaires
sur l'inflation ?
Le RN ...



IMMIGRATION : PARLONS VRAI

Jean-Luc VALEGEAS - MEMBRE DU BUREAU DE L'UFR

CE QUE COÛTE ET CE QUE RAPPORTE L'IMMIGRATION

Au moment où une nouvelle loi sur l'immigration se met en place dans notre pays, faisons le point sur l'immigration et dé-mêlons le vrai du faux, le réel face aux rumeurs répandues bêtement et qui prévalent dans les idées d'extrême droite.

On peut dire, sur le long terme, que la contribution, au PIB de la nation, des immigrés qui travaillent est largement positive et l'État, qui en prélève 44,5 %, voit ses ressources annuelles accrues de 20,8 milliards d'euros. (OCDE 12 avr. 2022)

PART DES IMMIGRÉS EN FRANCE

En 2022, 48,2 % des immigrés vivant en France sont nés en Afrique, 32,3 % sont nés en Europe. Les pays de naissance les plus fréquents sont l'Algérie (12,5 %), le Maroc (11,9 %), le Portugal (8,2 %), la Tunisie (4,7 %), l'Italie (4,0 %), l'Espagne (3,5 %) et la Turquie (3,3 %). Les politiques migratoires sont au cœur des débats publics depuis une quarantaine d'années. À chaque élection présidentielle, la thématique de l'immigration revient de plus belle...

QUE SAIT-ON DE L'IMPACT ÉCONOMIQUE DES MIGRATIONS ?

Selon Emmanuelle Auriol (économiste, professeure à la Toulouse School of Economics), les études montrent que la contribution nette des immigrés aux finances publiques s'élève à soit + 0,5, soit - 0,5 du PIB. Cela varie mais le consensus parmi les économistes est qu'ils ont un impact très faible sur les finances publiques. Pourquoi ? Parce que les immigrés sont souvent jeunes, de ce fait ils consomment assez peu de services publics, assez peu de santé, et donc **ils contribuent par leur consommation et leur travail davantage en moyenne que ce qu'ils dépensent.**

Alors leur bilan sur l'aspect purement « finances publiques » est faible. C'est vrai dans tous les pays de l'OCDE, y compris en France.

Pour Camille Hamidi : il y a l'idée répandue d'un tourisme d'aide sociale qui dit que les migrants viendraient parce qu'ils sont attirés par des systèmes d'États-providence généreux. C'est souvent ce qu'on met en avant pour justifier le fait qu'on va durcir de plus en plus... Par

exemple, il y a un délai avant que les migrants puissent accéder à l'équivalent pour eux de la couverture maladie universelle. Pourtant les travaux montrent que ces dimensions-là sont faibles. Les migrants choisissent leur pays de destination d'abord sous contrainte et sinon en fonction des réseaux migratoires dans lesquels ils sont inscrits : s'il y a déjà des personnes de la même origine qu'eux, ou alors en fonction de l'état du marché du travail. Mais l'état du système de sécurité sociale, c'est très secondaire.

Pour le prix Nobel (2021) David Card, croire que les immigrés vont prendre les emplois des moins qualifiés est un leurre, car c'est se représenter l'économie comme stationnaire.

Le chômage n'est pas un gâteau dont on se partage les parts. À travers l'étude de l'exode de Mariel, David Card montre que l'arrivée de migrants cubains à Miami a eu un effet favorable sur l'emploi et non pas un effet de remplacement négatif, contrairement à ce que l'intuition première suggère. Les immigrés cubains, qualifiés ou non, se sont mis à tondre les pelouses, libérer le travail qualifié féminin, ce qui a permis aux femmes d'utiliser leur temps de façon plus productive : cette activité a en fait contribué à créer des emplois.

Selon le discours du RN, la France pourrait économiser, chaque année, 15 milliards d'euros de dépenses publiques allouées aux étrangers. Un chiffre qui ne serait pas contrebalancé par ce que rapportent les immigrés à la France. Nous allons voir que ce n'est pas tout à fait exact.

Pour les tenants de l'extrême-droite et leurs élus, la population immigrée vient appauvrir les caisses de l'État, et ce depuis des années. « L'immigration coûte cher », disait Sébastien Chenu sur France info. L'élus du Rassemblement



national (RN) évoquait alors le chiffre de « 15 milliards d'euros » à « récupérer par an », mentionnant aussi les dépenses publiques faites en ce sens : « Les aides sociales qui sont versées à des gens qui ne sont pas Français, le coût de l'AME (Aide médicale d'État), les mineurs non accompagnés. »

Des propos qui concordent avec ceux de Marine Le Pen, début décembre, qui a évalué, lors d'une conférence de presse, ses mesures sur l'immigration et évoqué des économies possibles de 16 milliards d'euros chaque année. En d'autres termes, le RN souhaite appliquer sa fameuse préférence nationale et mettre fin aux aides octroyées aux étrangers, censées peser lourd dans le budget de l'État. Qu'en est-il réellement ? Combien coûte l'immigration aux finances publiques ?

1 MILLIARD POUR L'AME EN 2022

Prenons d'abord les différentes dépenses mentionnées par Sébastien Chenu et voyons ce qu'elles coûtent chaque année à l'État.

Les aides sociales sont versées par la Caisse nationale des allocations familiales. Sur la totalité des prestations versées en 2019, les aides en faveur des étrangers correspondent à « 9 milliards d'euros », a détaillé l'organisme récemment.

Une somme qui regroupe la totalité des aides familiales, des allocations logement, du RSA et de l'allocation pour les adultes handicapés, mais pas le minimum vieillesse.

Pour cette aide, il faut compter 1,2 milliard d'euros chaque année, selon la Cour des comptes. Soit un budget total de 10,2 milliards d'euros.

S'agissant de l'AME, l'aide médicale d'État, qui couvre à 100 % les frais de santé des étrangers en situation irrégulière, ses crédits sont encadrés annuellement par la loi de finances.

En 2022, le gouvernement prévoit pour la première fois un budget de 1 milliard d'euros pour l'AME de droit commun,

hors soins urgents. 70 millions d'euros seront aussi alloués aux soins urgents, comme en 2021, et 1 milliard sera consacré aux autres AME (aide humanitaire, évacuation sanitaire ou assistance en garde à vue).

DES REVENUS POUR L'ÉTAT

Enfin, les mineurs non accompagnés (MNA) qui réussissent à atteindre notre territoire au péril de leur vie pour fuir la faim, la misère ou la guerre en espérant avoir une vie meilleure à laquelle tout individu à droit, bénéficient, quant à eux, de l'aide sociale à l'enfance.

Ces derniers sont pris en charge au niveau des départements.

Alors que de fausses informations ont beaucoup circulé sur le budget consacré à leur accueil, des chercheurs ont voulu rappeler la réalité des chiffres. « Une estimation haute basée sur l'accueil quotidien de 31 000 MNA, pour un coût de journée moyen de 90 €, représenterait environ 1 milliard d'euros pour les Conseils départementaux », estime ainsi l'institut Convergences Migrations du Collège de France. Concrètement, 14 milliards d'euros sont donc dépensés chaque année par l'État pour fournir des aides via la Cnaf, des soins au titre de l'AME et de l'assistance aux mineurs non accompagnés. Un montant proche des 15 ou 16 milliards évoqués par le RN. Mais cette somme doit être mise en balance avec ce que

rapporte l'immigration à la France. C'est toute la subtilité qui n'est jamais évoquée par Sébastien Chenu ou Marine Le Pen.

Un rapport de l'OCDE sur l'impact budgétaire des immigrés vient justement éclairer le sujet. Premier du genre depuis 2013, il montre que, entre les dépenses publiques et les contributions versées, l'impact budgétaire de l'immigration est positif pour la France.

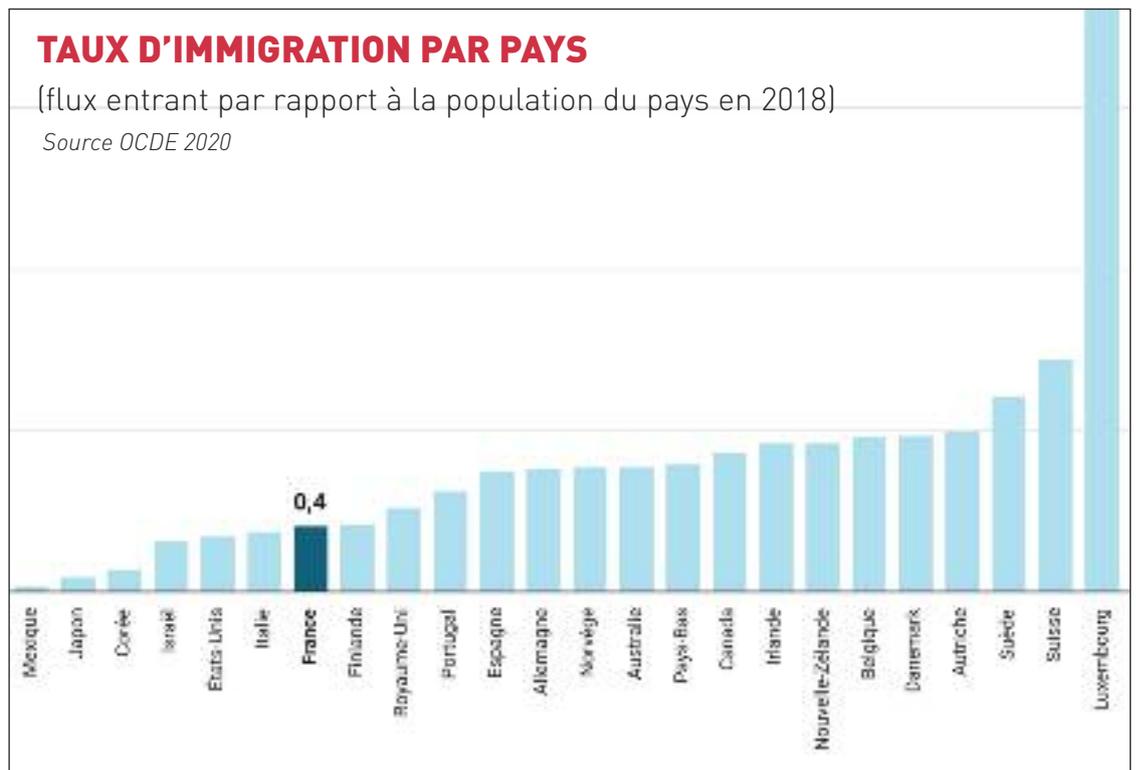
Une tendance constatée dans les 25 pays de l'OCDE entre 2006 et 2018 : « La contribution des immigrés sous la forme d'impôts et de cotisations a été supérieure aux dépenses publiques consacrées à leur protection sociale, leur santé et leur éducation », selon l'organisation. Ce qui n'est pas le cas pour les dépenses liées à la famille, au chômage ou au logement. Ainsi, en France, la contribution budgétaire nette des personnes nées à l'étranger est légèrement excédentaire : elle est évaluée à 1,02 % du PIB, contre une moyenne de 1,56 % dans les pays de l'OCDE.

Pour avoir une idée de ce que peut rapporter l'immigration, le PIB brut de la France représentait 2 353,1 milliards d'euros en 2018, selon l'Insee. On peut donc estimer la contribution des étrangers au budget de l'État à 23 milliards d'euros pour cette année-là. Voilà une bonne chose à savoir et à se rappeler !

TAUX D'IMMIGRATION PAR PAYS

(flux entrant par rapport à la population du pays en 2018)

Source OCDE 2020



LES CHIFFRES FACE AUX IDÉES REÇUES

L'IMMIGRATION N'EST PAS LA CAUSE DE LA DÉLINQUANCE



L'immigration suscite des craintes persistantes, en partie liées à la perception qu'immigration et délinquance vont de pair. La Commission nationale consultative des droits de l'homme rappelait ainsi, en 2022, que 52 % des Français considéraient l'immigration comme la principale cause d'insécurité.

Y A-T-IL UN LIEN ENTRE DÉLINQUANCE ET IMMIGRATION ?

En 2020, la justice a prononcé 469 571 condamnations pour crimes et délits et contraventions de 5^e classe dont 82 135 concernaient des étrangers (16%).

186 443 sanctionnaient des infractions à la circulation routière (conduite en état alcoolique ou sans permis), 87 108 pour atteintes aux biens (vols, recels...), 86 808 pour atteintes à la personne, 54 099 pour infractions à la législation sur les stupéfiants et 1 546 le séjour irrégulier des étrangers.

Les étrangers sont plus souvent contrôlés que le reste de la population. Cette discrimination fausse la représentativité de l'échantillon de la délinquance en France. De nombreux travaux s'efforcent de documenter la plus grande fréquence des contrôles dits « au faciès ». Les spécialistes du CNRS n'hésitent pas à évoquer des « représentations racistes » qui « orientent la vigilance policière, contribuant de fait à la surreprésentation des personnes immigrées et leurs descendants parmi les personnes inter-

pellées et condamnées ». Le 22 juillet 2021, Amnesty International et cinq autres organisations saisissaient le Conseil d'État pour dénoncer l'inaction du gouvernement français face au problème généralisé des contrôles d'identité au faciès. L'objectif ? Contraindre

« l'État à enfin agir pour mettre fin à cette discrimination systémique ».

Sous-représentés parmi les auteurs d'infractions routières, les prévenus nés à l'étranger sont le plus souvent jugés pour des vols simples, d'autres pour de légères atteintes aux biens (dégradations, etc.) et naturellement pour des infractions liées à la situation irrégulière de certains d'entre eux (infractions à la police des étrangers, à la législation du travail, etc.).

Le fait qu'ils ne soient pas surreprésentés dans les affaires les plus graves (infractions à caractère sexuel, violences et autres atteintes aux personnes, vols aggravés) démontre qu'il s'agit pour l'essentiel d'une petite délinquance de survie. Ceux-ci cumulent en effet davantage que les natifs les marques du paupérisme (sans emploi, ressources très faibles, etc.).

SURREPRÉSENTATION : LE CONCOURS DE LA MÉTHODE

Le calcul de la part des étrangers dans la délinquance additionne tous les étrangers condamnés ou mis en cause, qu'ils soient légalement installés en France, en transit ou sans papiers. Or, seuls les premiers sont comptabilisés dans les 5,8 % d'étrangers en France. Un calcul exact de la représentativité des étrangers dans la délinquance ne devrait tenir compte que de la proportion des étrangers légaux par rapport au reste de la population et exclure les étrangers en transit ou en situation irrégulière. Par ail-

leurs, une même personne peut être interpellée plusieurs fois pour le même délit.

SUR-REPRÉSENTATION DES ÉTRANGERS DANS LES PRISONS

Ces chiffres sont exacts : les étrangers représentent bien, en France, 7 % de la population totale, mais 23 % des individus en prison. Peut-on pour autant en conclure que les étrangers sont plus délinquants que les Français ? La réponse est non.

Derrière ces chiffres, il y a un certain nombre de biais statistiques. Par ailleurs, plusieurs études, dont celles menées par le précédent Défenseur des droits Jacques Oubon, montrent que les « minorités visibles issues de l'immigration » sont davantage contrôlées par la police, et donc arrêtées.

Et ce n'est pas tout. Une fois devant le tribunal, à profil égal et délit égal, les étrangers ont plus de risques d'être condamnés, et les peines dont ils écopent sont plus longues. Ils sont donc davantage en prison. Si les étrangers sont surreprésentés en prison, c'est aussi la conséquence d'un traitement discriminatoire tout au long des chaînes policières et judiciaires. Et on peut aller plus loin. Penchons-nous sur les travaux du CEPII, le Centre d'Études Prospectives et d'Informations Internationales, un organe rattaché directement à la Première ministre.

En avril dernier, deux chercheurs du Cepii, Arnaud Philippe et Jérôme Valette, ont publié une note dans laquelle ils dressent le bilan de plusieurs décennies de recherches internationales sur le lien entre immigration et délinquance. Leur conclusion est sans appel : « Les études concluent unanimement à l'absence d'impact de l'immigration sur la délinquance. » C'est l'exact contraire de ce que répètent en boucle les Républicains, le Rassemblement national, mais aussi le gouvernement.

MANIPULATION DE L'OPINION

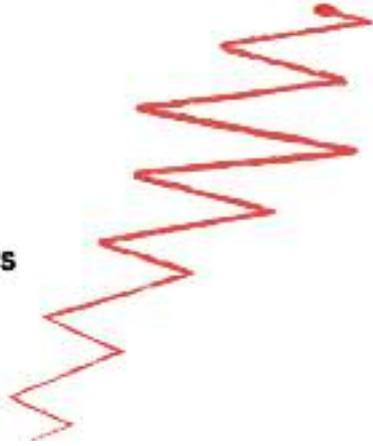
D'après plusieurs sondages, publiés fin mai, deux tiers des interrogés environ es-

ET SI ON REMETTAIT LES CHOSES À L'ENDROIT ?

STOP À LA DÉSINFORMATION

86%

des personnes réfugiées
sont accueilli-e-s dans un pays
en développement



POURTANT ON VEUT
NOUS FAIRE CROIRE

QUE L'EUROPE
EST ENVAHIE PAR
LES PERSONNES
RÉFUGIÉES

timement qu'il y a trop d'immigrés en France. Ce qui pose évidemment une question : d'où leur vient cette perception ?

Les recherches en sciences sociales montrent que l'immigration n'est pas la cause de la délinquance

C'est ce décalage entre réalité et perception que nous avons cherché à comprendre.

Dans la lettre d'avril 2023 du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (Cepii), les chercheurs mentionnent une expérience allemande particulièrement éloquent.

En 2016, *le Sächsische Zeitung*, un journal distribué dans la région de Saxe, a pris une décision drastique : les journalistes ont commencé à indiquer systématiquement l'origine des auteurs d'infraction mentionnés dans leurs articles. Pas seulement quand ces derniers étaient étrangers, mais aussi quand ils étaient allemands. Résultat : dans cette région, en quelques années, l'inquiétude à l'égard de l'immigration a diminué notablement.

Ce résultat n'est pas isolé : d'autres recherches, en Suisse notamment, ont convergées. Ce qui crée la peur au sein de la population, ce n'est pas la surreprésentation de la délinquance parmi les étrangers., c'est le surinvestissement dont cette question fait l'objet de la part de certains médias et responsables politiques. Ce à quoi nous sommes confrontés, de mon point de vue, c'est une gigantesque opération de manipulation de l'opinion. Et force est de constater que, pour l'instant, elle est couronnée de succès.

Un article paru dans *Sud Ouest* le 23 avril 2023, reprenant entre autres les études du Cepii, indique que les immigrés ne sont pas à l'origine d'une augmentation des taux d'infraction dans les pays d'accueil et que les études concluent unanimement à l'absence d'impact de l'immigration sur la délinquance.

QUELLE ORIGINE AGRESSE LE PLUS ?

Ce sont les Français qui sont davantage représentés parmi les mis en cause pour les atteintes à la famille (92 %) recouvrant par exemple les litiges nés de la garde ou du versement de la pension alimentaire

des enfants, pour les destructions et dégradations (89 %) ou pour les infractions à caractère sexuel (87 %).

Immigration et délinquance ne sont donc pas liées, une fois les raisonnements simplificateurs écartés.

Au contraire, si la surreprésentation quasi mécanique des immigrés dans les statistiques peut créer l'illusion d'une relation entre immigration et délinquance, les études rigoureuses montrent qu'il n'en est rien. Des résultats à garder en tête lors des élections pour traiter le sujet sans passion et au plus près des réalités.

Jean-Luc VALEGEAS

Le parti du racisme

Le Rassemblement national constitue (avec Reconquête de Zemmour) la composante la plus brutalement raciste du nationalisme français.

Le racisme a joué, et joue toujours, un rôle central dans son idéologie et dans son développement (ce qui ne veut pas dire qu'il est central à tout moment dans sa propagande).

Le parti de Marine Le Pen n'a en rien rompu avec le projet politique de l'extrême droite française : une prétendue régénération de la nation et de son unité, fondé sur la volonté d'une purification, par la mise au pas sinon la soustraction violente, de tous les éléments considérés comme « étrangers », voire « traîtres » à la nation, ou perçus comme des sources potentielles de désordre et de division.

Ses dirigeants maintiennent ce socle idéologique du mouvement par des déclarations ciblant prioritairement les musulmans et les migrants.

Ils visent aussi les élites, qu'ils désignent comme « mondialistes » (aussi bien de droite que de gauche) parce qu'elles seraient complices de l'« invasion migratoire », assimilée à une entreprise de destruction délibérée de la nation et de l'identité françaises.

D'où la double cible de Marine Le Pen dans ses discours de campagne : « le totalitarisme islamiste » et « le totalitarisme mondialiste. »

SOCIÉTÉ : LE RETOUR DE LA FAIM EN FRANCE ?

NEUF MILLIONS DE PERSONNES SOUS LE SEUIL DE PAUVRETÉ

► **« Sans des structures comme les Restos du cœur, il y aurait peut-être des émeutes de la faim », estime la chercheuse Bénédicte Bonzi*. Elle dénonce le développement d'un marché de la faim qui conforte le système agro-industriel.**

La demande en aide alimentaire a triplé depuis dix ans. Les banques alimentaires indiquent avoir accueilli 2,4 millions de personnes en 2022 contre 820 000 en 2011, sans compter les autres réseaux de distribution comme les Restos du cœur.

Une chose est sûre : la proportion de personnes qui n'y ont pas recours et qui ne demandent rien est importante. 9 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté. Pour ces personnes-là, la nourriture est potentiellement une variable d'ajustement.

MULTIPLES VISAGES DE LA PAUVRETÉ

Il y a beaucoup d'accidents de vie (maladies, accidents de travail, divorces, licenciements, alcoolisme) qui font basculer dans une spirale dont on se relève difficilement. Et quand on s'échappe difficilement. Et quand on retombe, on n'essaie plus de se relever, on espère survivre à aujourd'hui.

Il y a également les personnes en attente de papiers et qui ne peuvent pas travailler. Dans les « nouveaux publics », on remarque beaucoup plus de personnes âgées qui n'arrivent pas à s'en sortir avec l'augmentation des charges. Pour maintenir un toit sur leur tête, elles sacrifient l'argent destiné à manger... « Nouveaux venus » aussi, des travailleurs pauvres qui n'y arrivent plus.

Les étudiants sont apparus pendant le covid, car ils n'avaient plus accès aux petits boulots, et leur présence semble rester d'actualité. Les files s'allongent, sans possibilité d'en sortir, à l'heure où tout augmente sauf les revenus. Sans des structures comme les Restos du

cœur, il y aurait explosion de violences, de tensions, peut-être des émeutes de la faim.

Ce mal-être est amplifié par le fait que des acteurs économiques ont développé un marché de la faim. À partir du moment où il est possible de récupérer de l'argent avec la détresse alimentaire des personnes, on entre dans une logique de marché sous forme de défiscalisation et d'échanges. De grosses commandes sont faites pour nourrir les personnes qui n'ont pas les moyens de se nourrir. Tout un marché s'est développé pour fournir des produits très peu chers et de qualité insuffisante. Ce système participe d'une surproduction agricole.

Il y a deux aspects. D'une part, l'aide alimentaire est entrée dans la loi de modernisation agricole, ce qui crée un débouché en direction de l'alimentation des pauvres. Quand on parle d'accessibilité pour tous, cela interroge ! Par ailleurs, la loi Garot, adoptée en 2016 visant à lutter contre le gaspillage alimentaire, n'incite pas à produire moins car, celui qui produit trop, peut donner une partie de sa production à des associations caritatives et bénéficier ainsi de la défiscalisation. Cela n'incite pas à produire des quantités justes ni à donner au bon moment, dans un contexte de concurrence internationale favorisant une production à moindre coût.

Les plats distribués sont constitués majoritairement de produits de la gamme la moins chère possible, d'invendus et d'invendables. Les bénéficiaires de l'aide apparaissent comme une variable d'ajustement chargée d'absorber des surplus de production et de permettre des déductions fiscales.

« VIOLENCE ALIMENTAIRE »

La violence alimentaire, c'est la prise de conscience, par les bénévoles et les professionnels comme par les bénéficiaires, que l'aide alimentaire est incapable de répondre au droit à l'ali-

mentation. Ce droit n'est pas du tout garanti en France. La violence du système alimentaire est structurelle et se ressent dans toutes les étapes de l'aide alimentaire. Elle crée des inégalités très fortes avec des conséquences sur la santé et le mental des personnes bénéficiaires (les bénévoles n'en sortent pas non plus indemnes).

L'accumulation de petits actes du quotidien rythmés par le fait de revenir sans cesse les impacte fortement, et cela entraîne des demandes et des réponses inadaptées à ce que veulent vraiment ces personnes.

TRANSFORMER LE SYSTÈME ALIMENTAIRE

Grâce à l'énergie des bénévoles et des professionnels, l'aide alimentaire crée une forme de résistance. Ils ont la tête dans le guidon, font face à des personnes qui font tout pour survivre, mais ils ne sont pas là pour cogérer la pauvreté : ils sont là pour agir contre les injustices. Ils ont beaucoup de désillusion quant à ce que l'État peut apporter et ils bricolent une société parallèle. Les structures bénévoles aspirent à servir des produits frais, en quantité, sans avoir à se poser la question des stocks ! Transformer l'aide alimentaire, c'est s'autoriser à transformer tout le système alimentaire – système agricole compris – d'un bout à l'autre de la chaîne.

Cela implique de sortir l'alimentation du marché pour faire « démocratie », de socialiser l'alimentation et protéger les personnes des dérives du système agro-industriel. Cela induit des réponses structurelles aux inégalités sur toute la chaîne : quel type de semences, d'élevage, de distribution, de transformation voulons-nous ?

Extrait d'un article du site BASTA!
écrit par **Emmanuelle Marchadour**

*Bénédicte Bonzi, Docteure en anthropologie sociale.

AGRICULTURE

LES PYROMANES PEUVENT-ILS VRAIMENT ÉTEINDRE LE FEU ?

A nouveau, des agriculteurs se soulèvent, véhiculant colère, rejet, nostalgie, illusions, manipulations, fuite en avant, mais aussi revendications justifiées.

Parfois, ici ou là, des salariés peuvent être enrégimentés. Si les sujets de révolte existent réellement, les revendications avancées tournent, trop souvent, le dos aux défis et aux enjeux de l'heure. Les problématiques rencontrées sont toutes liées à une accélération et à un approfondissement de la crise du capitalisme que traversent la France et l'Europe. Les enjeux auxquels sont confrontés les secteurs agricole et alimentaire dans notre pays sont tout à la fois posés en termes de souveraineté alimentaire, de santé publique, d'environnement et de sauvegarde des ressources naturelles, de dérèglements climatiques, d'aménagement du territoire, de qualité des produits, de maintien des capacités agricoles et alimentaires.

TROP DE NORMES ?

Pourtant, l'ensemble de ces questions est pour le moins évacué au nom de normes qu'il faudrait abroger. De fait, s'exprime la volonté de toujours plus de libéralisme, alors que, paradoxalement, c'est ce dernier, porté par Macron et consorts, et les stratégies économiques construites depuis des décennies qui se heurtent aujourd'hui à un refus massif d'être happés par les lois du marché. Les salariés de nos professions et les petits et moyens agriculteurs en sont les victimes expiatoires. Les politiques publiques, nationale et européenne, accélèrent la concentration agraire, les spécialisations régionales, la surexploitation des travailleuses et travailleurs de la terre comme celle des ressources naturelles.

Les réformes de la Politique agricole commune libéralisent toujours un peu plus l'agriculture, dans le même temps où une socialisation de fait s'étend. Une caste bourgeoise d'agrobusinessmen s'est constituée accaparant les subven-

tions publiques au détriment des petits et moyens agriculteurs poussés vers la sortie et de leurs exigences sociales et salariales essentielles.

LA VRAIE PRÉOCCUPATION : LES PRIX

Les lois Egalim (1, 2, 3... à quand Egalim 4 ?) se succèdent et démontrent leur inefficacité. Ce que notre fédération avait pronostiqué dès leur mise en place. Objectif affiché de ces lois, les rapports de forces dans la filière n'ont été en rien modifiés, si ce n'est pour renforcer très largement la caste des agrobusinessmen et les multinationales qui dominent le système alimentaire mondial.

La rémunération par les prix reste au centre des préoccupations de la grande masse de la paysannerie. Il en est de même pour les salaires. Tandis que les marges des grands groupes agroalimentaires atteignent leur plus haut niveau depuis quinze ans.

Ce sont d'autres politiques sociales, éco-

nomiques et environnementales qui doivent être construites. Le gouvernement actuel proposera, au mieux, un cautère sur une jambe de bois. La démagogie en prime.

Répondre aux défis posés ne passera pas par un nouvel abaissement des normes environnementales ni par la dérégulation sociale en agriculture. Dans une situation sociale fortement dégradée, avec un salariat paupérisé, le patronat agricole bénéficie de l'exonération totale des cotisations sociales, norme sociale sacrifiée. La smicardisation généralisée des ouvriers de l'agriculture n'a absolument rien réglé.

À vouloir éteindre les incendies avec le concours des pyromanes, le trou noir s'accroît et la crise éloigne l'horizon de solutions économiques, sociales et environnementales nécessaires.

Fédération nationale agroalimentaire et forestière CGT

« Nouveaux OGM » : l'Europe assouplit les règles

Avec 307 voix « pour », 263 « contre » et 41 abstentions, le Parlement européen a voté, grâce à l'alliance des droites européennes, le 7 février, en faveur de l'assouplissement des modalités de mise sur le marché de certains « nouveaux OGM », des variétés produites à l'aide de nouvelles techniques d'édition du génome (NGT).

Le règlement prévoit d'exempter d'évaluation des risques les végétaux issus de NGT ayant subi moins de vingt modifications génétiques. Ces plantes (« NGT1 ») seront considérées comme équivalentes des végétaux conventionnels, et exemptées des exigences prévues par la législation sur les OGM.

Les plantes modifiées selon d'autres modalités (« NGT2 ») resteront soumises à la législation européenne en vigueur sur les OGM. Elles devront faire l'objet d'une autorisation et d'un étiquetage spécifique.

Tous les végétaux NGT resteront cependant interdits dans la production biologique, précise un communiqué du Parlement. Une liste recensant tous les végétaux NGT devra également être publiée en ligne, et l'« étiquetage obligatoire des produits provenant des végétaux NTG 1 et NTG 2 » maintenu.

Pourtant, l'innocuité des NGT fait encore l'objet d'incertitudes. Dans une lettre publiée en novembre 2023, 100 universitaires venus de disciplines aussi diverses que l'agronomie, la biologie moléculaire ou encore la génétique des populations estimaient que la tentative « d'accélérer la dérégulation des NGT avant les élections européennes, sans analyse poussée de leurs conséquences sanitaires, environnementales et socio-économiques, ni réel débat public était franchement inquiétant ».



ÉCONOMIE

Lionel DUQUENNE - TRÉSORIER DE L'UFR

QUAND LA RÉALITÉ DEVIENT VIRTUELLE

Chacun d'entre nous connaît l'importance de l'argent liquide dans l'économie. Ce n'est pas seulement qu'une forme de liberté.

Exemple : j'ai dans ma poche un billet, disons de 50 €, je paie mon addition au restaurant, de 50 €. Que devient mon billet ? Le patron paie son ouvrier, qui, lui, va payer son coiffeur, qui lui paie son restaurant. Après plusieurs circulations de mon billet, celui-ci il est toujours présent dans l'économie avec sa valeur initiale de 50 €.

J'ai une carte bancaire, je paie 50 € au restaurant, qui, lui, se fait rembourser sur son compte, moins les frais de transactions imposés. Exemple (1 € de frais).

Après plusieurs paiements avec ma carte (par exemple 30), il ne reste donc que 20 € dans l'économie, les 30 € manquants se sont volatilisés dans les méandres du système bancaire.

Conclusion : après 50 transactions, votre



billet ne sera plus dans l'économie, il aura disparu dans les coffres des banques (première escroquerie).

C'est à partir de là que commence la deuxième escroquerie bancaire. Les 50 € dans les coffres vont servir à faire des prêts bancaires à ceux qui le demandent. C'est la deuxième escroquerie bancaire.

En clair, c'est votre argent que les banques vous prêtent à des taux en liaison étroite avec l'inflation pour ne rien

perdre d'un système économique capitaliste, afin de pouvoir rémunérer les épargnants, par ce qu'on appelle les intérêts, ceux-ci sont servis chaque année sur les placements. En clair, les banques appauvrissent les plus faibles pour enrichir encore un peu plus les riches, qui eux n'investissent pas dans l'économie les intérêts servis.

Cette politique provoque une désindustrialisation des pays, par des placements de plusieurs milliards dans ce qu'on appelle les « paradis fiscaux ».

Au passage, ces sommes peuvent aussi servir à financer les guerres. Et ce sont donc toujours les pauvres qui payent aux riches pour qu'ils puissent s'enrichir.

Ce système économique n'a aucun avenir si ce n'est de détruire ceux qui l'ont enrichi par des massacres que l'on appelle les « guerres » afin d'agrandir l'empire capitaliste par des conquêtes de territoires. Elle est déjà commencée.

ÉCONOMIE

SANS

MONNAIE !?

